



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 349 - 8 mars 2018

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Blog : <http://marchemondialedesfemmesfrance.org/>

Facebook ; www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015

SOMMAIRE

- 1 - Pour un 8 mars de lutte et de grève ! - Appel collectif Paris/Ile de France - Page 2
- 2 - Consultation sur les violences au travail : Premiers résultats - Page 2
- 3 - Un combat pour en finir avec l'impunité sur le harcèlement sexuel au travail - Tract Sud PTT
- 4 - À l'attention : du Ministère de l'égalité des droits hommes-femmes, ONU - Page 5
- 5 - Soutenons la revue « Femmes ici et ailleurs » ! - Page 5
- 6 - Déclaration internationale de la Marche Mondiale des Femmes à l'occasion du 8 mars 2018 - P6
- 7 - Les femmes palestiniennes - Un grand hommage à une résistance, à une lutte et un courage - Ziad Medoukh - Page 8
- 8 - Salvador : Téodora Vasquez libérée après 10 ans de prison pour une fausse couche - Anne Proenza - Liberation.fr - Page 9
- 9 - Communiqué : #8mars15h40, un ruban blanc et des arrêts de travail, contre les violences sexistes et sexuelles et pour l'égalité professionnelle - 29 associations, syndicats, ONG et organisations - Page 10
- 10 - Nous sommes #GénérationNonSexiste ! Génération féministe - Femmes Solidaires - Page 11
- 11 - Mobilisé.e.s pour le 8 mars ! - Osez le Féminisme ! - Page 11
- 12 - Le 8 mars dans la rue pour continuer la lutte ! - Les Effronté.es - Page 12
- 13 - 8 mars 2018 - Journée internationale de lutte pour les droits des femmes - Planning Familial
- 14 - #8Mars : Nous sommes #GénérationNonSexiste, génération féministe - Femmes Solidaires
- 15 - Tract de l'Assemblée Générale #MeToo #MoiAussi Paris - - Page 14
- 16 - Communiqué - Violences envers les femmes journalistes : des syndicats à l'avant-garde de la lutte pour l'égalité face à des patrons absents - FiJ - Page 16
- 17 - Seuil d'âge légal : une victoire et des questions - Madeline Da Silva - Page 17
- 18 - Un seuil d'âge pour la reconnaissance du consentement sexuel chez les jeunes : une fausse bonne idée ? - Planning Familial - Page 18
- 19 - Abolition 2012 - lettre à l'intention du Président de la République, M. Emmanuel Macron - Pag18
- 20 - L'IVG perd du terrain face aux ultraconservateurs - Libération.fr - [Virginie Ballet](#) - Page 20
- 21 - Bertrand Cantat en concert : une lettre appelle Françoise Nyssen à prendre ses responsabilités - Page 21
- 22 - Violences conjugales : quand la violence s'exerce au sein du couple - Muriel Salmona - Page 22
- 23 - J'arrête - Caroline De Haas - Page 24
- 24 - Balance ton corps - Noémie Rousseau - libération.fr - Page 25
- 25 - Agissez avec nous ! #droitàlasantépourtoutes - Agir pour la santé des femmes - Paris - 8 mars
- 26 - Rencontre-Débat sur « Les inégalités femmes-hommes aujourd'hui - 9 mars - Page 23
- 27 - La semaine de l'égalité - Conférence - 9 mars - Solidarité Femmes Le Relai 77 - Page 30
- 28 - Rassemblement : « Femmes issues de l'immigration - un cri pour l'égalité » - Lille - 10 mars
- 29 - Le viol - Une arme de destruction - Journée de solidarité avec les femmes syriennes - Paris -

11 Mars - Page 29

30 - Toi aussi, fait ta lesbienne d'Intérêt Général - 11 mars - Paris - Page 30

31 - Soyons intrépides, courrons pour l'égalité - Paris - 17 mars - Appel collectif - Page 30

32 - Avant-première "Sands of Silence: Waves of Courage" de Chelo Álvarez-Stehle - Paris - 19 mars - Page 20

33 - Table-ronde « Le suffragisme radical, Une autre histoire de la lutte des femmes britanniques pour leur droit de vote » - "Amphis du Mage" - Page 31

MOBILISATION

1 - Pour un 8 mars de lutte et de grève ! - Appel collectif Paris/Ile de France

Pour un 8 mars de lutte et de grève ! - Appel collectif Paris/Ile de France

Toutes et tous ensemble dans la rue Pour un 8 mars de lutte et de grève !

Rassemblons-nous à 15h40 à République

A 17h30, nous partirons en manifestation

Féminicides, violences contre les filles et les femmes : il y a urgence !

D'autres mobilisations en France sur : 8mars15h40.fr

La vague libératrice d'une parole jusqu'ici étouffée et inaudible submerge les réseaux sociaux avec les hashtags #metoo, #balancetonporc, #balancetonagresseur, #balancetonaccouchement, #payetonuterus, et révèle une société profondément patriarcale.

Ces violences sexistes, sexuelles et conjugales perpétrées contre les filles et les femmes s'exercent partout : dans la famille, au travail, dans les espaces publics.

Ces hommes tuent, massacrent, vendent, violent, prostituent, défigurent, oppriment des millions de femmes, notamment les femmes migrantes.

Toutes les femmes ont déjà été victimes de violences ; violences acceptées, tolérées, minorées par la société et niées, ignorées par de trop nombreux-ses politiques, certains hommes politiques agissant eux mêmes parfois en toute impunité.

Il est urgent de passer aux solutions concrètes pour lutter contre les violences masculines !

Ces violences sont multiformes :

- Cette fillette de 11 ans en Seine et Marne voit l'homme qui l'a violée être acquitté au motif qu'elle aurait pu désirer cet acte pédocriminel ;
- Des femmes victimes d'agressions sexuelles, alors que leurs affaires sont prescrites, se retrouvent poursuivies en diffamation par les agresseurs ;
- Alexia Daval et toutes les femmes victimes de violences conjugales pouvant aller jusqu'au féminicide, voient les souffrances endurées qualifiées de « drame passionnel » ;
- 90 % des femmes ne portent pas plainte par honte de parler, crainte des représailles de la part de l'agresseur ou de ses proches, ou non confiance en la justice qui impose un difficile parcours de la combattante.

Fortes de leurs luttes et de leur expérience auprès des victimes, les féministes ont des solutions !

Nous exigeons des pouvoirs publics une réelle volonté politique de les écouter, de prendre en compte leurs paroles, d'agir, VITE ! Les mesures annoncées par E. Macron le 25 novembre dernier ne vont pas assez loin et sont bien souvent une reprise de mesures préconisées ou déjà impulsées par les gouvernements précédents. Elles ne sont même pas financées.

Nous voulons des actes et non de belles paroles : un plan d'action immédiat et durable, une loi cadre contre les violences masculines et de réels moyens pour les faire appliquer alors que les dépôts de plainte ont augmenté de 30 %.

Nous exigeons aussi des moyens conséquents pour que les associations puissent assumer leurs missions de service public auprès des victimes.

Le 8 mars est la journée internationale de luttes pour les droits des femmes, de la solidarité entre toutes les femmes, dans le monde entier, engagées pour leurs droits et pour leur émancipation du système patriarcal. La journée où on lutte aussi partout pour la possibilité de vivre en tant qu'être humain, pour la liberté de l'avortement, pour l'autonomie financière des femmes et contre les inégalités persistantes.

Ce 8 mars à 15h40, comme tous les jours, c'est l'heure à laquelle les femmes ne sont plus rémunérées par rapport à leurs collègues masculins.

Ce 8 mars à 15h40, c'est la grève des femmes pour faire aboutir toutes nos revendications.

Ce 8 mars, soyons nombreuses et nombreux dans la rue : associations, syndicats, organisations et partis politiques progressistes : rassemblons nous à 15h40 à République. A 17h30, nous partirons en manifestation.

Faisons-nous entendre ! La parole des femmes s'exprime de plus en plus fort, elle doit maintenant être prise en compte ! Organisons-nous !

2 - Consultation sur les violences au travail : Premiers résultats

En moins de deux semaines, plus de 3000 personnes ont répondu à notre grande consultation sur les violences au travail. Nous avons déjà analysé plus de 2635 réponses anonymes, et il est encore possible de répondre jusqu'à fin mars. Ici : <https://8mars15h40.fr/grande-enquete/>

Les résultats sont effrayants. 2311 personnes (88%) déclarent avoir été victime ou témoin de sexisme, 1604 (61%) victimes ou témoins de harcèlement sexuel, 800 (30%) victimes ou témoins d'agression sexuelle et 56 (2,1%), victimes ou témoins de viol. Tous les résultats détaillés secteur par secteur sont disponibles sur notre site internet.

En moins de deux semaines, plus de 3000 personnes ont répondu à notre grande consultation sur les violences au travail. Nous avons déjà analysé plus de 2635 réponses anonymes, et il est encore possible de répondre jusqu'à fin mars.

Les résultats sont effrayants. 2311 personnes (88%) déclarent avoir été victime ou témoin de sexisme, 1604 (61%) victimes ou témoins de harcèlement sexuel, 800 (30%) victimes ou témoins d'agression sexuelle et 56 (2,1%), victimes ou témoins de viol. Tous les résultats détaillés secteur par secteur sont disponibles sur notre site internet.

La mobilisation continue toute la journée du 8 mars. De nombreuses actions sont prévues partout en France et à Paris un rassemblement est organisé à 15h40 Place de la République, avec notamment un Karaoké géant sur l'air de « Paroles, paroles » de Dalida, pour dénoncer l'absence de moyens mis en œuvre par le gouvernement.

Après le 8 mars, dans les lieux de travail où le nombre de faits signalés protège l'anonymat des victimes, les syndicats interpellent les employeurs pour exiger des mesures de prévention des violences et de protection des victimes.

À bientôt, L'équipe #8mars15h40.

Si vous avez été victime ou que vous connaissez une victime, vous pouvez être aidé·e et accompagné·e gratuitement et anonymement par le Collectif Féministe Contre le Viol (0800 05 95 95) ou Violences Femmes Info (3919).

Sur votre lieu de travail ou à côté de chez vous, vous pouvez également vous rapprocher de vos représentants syndicaux pour pouvoir être accompagné·e, soutenu·e et défendu·e.

3 - Un combat pour en finir avec l'impunité sur le harcèlement sexuel au travail

Un combat pour en finir avec l'impunité sur le harcèlement sexuel au travail

Rassemblement le 9 mars - 12h

Devant les Prudhommes de Paris
27 rue Louis Blanc - Paris 10^{ème}

Tract de Sud PTT: Une femme active sur cinq a fait face à une situation de harcèlement sexuel au cours de sa carrière. Elles sont victimes, très souvent de gestes ou de propos à connotation sexuelle répétés, de harcèlements et/ou agressions sexuelles. Nous ne pouvons plus nous contenter de chartes, de règlements affichés dans les ascenseurs ou sur des panneaux que personne ne consulte, pour faire reculer ces violences faites aux femmes. Nous devons nous mobiliser et lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes et briser le mur du silence. De nombreuses entreprises nient le fait qu'elles peuvent être concernées par le sujet.

Reste que sur le terrain, ces affaires ne sont pas toujours gérées de manière optimale, beaucoup d'affaires s'achèvent au détriment des victimes (non-renouvellement de contrat, licenciement sous une autre forme, placardisation, blocage dans la carrière...). Nous ne devons plus hésiter à dénoncer ces faits pour que tout harceleur et agresseur ne reste plus impuni. Nos entreprises ne sanctionnent pas toujours les harceleurs et agresseurs comme elles le devraient, voire pire ils sont protégés par leur pouvoir et leur influence.

La victime a été enfermée dans le silence durant des années. Elle était en position de subordination et sous l'influence de son supérieur hiérarchique, Elle s'est murée dans le silence. Peut-être par crainte d'être accusée d'avoir suscité ou provoqué les agressions subies ou peut-être par peur des regards ou des représailles professionnelles sur sa carrière. Elle était jeune et nouvelle embauchée, alors Elle s'est autocensurée. Elle a tu sa douleur et s'est sentie coupable alors qu'Elle était victime. Elle a éprouvé de la honte durant des années alors qu'elle aurait dû être en colère. Le pire, c'est que son environnement de travail, très masculin, l'a auto-censurée. Elle a renoncé à porter plainte à ce moment-là, de peur que son évolution dans l'entreprise soit bloquée, ou qu'Elle perde son travail.

Les agressions sexuelles qu'Elle a subies l'ont affaibli psychologiquement, Elle allait au travail la peur au ventre en le croisant chaque jour et n'a pas osé en parler. Les effets de cette agression sont lourds de conséquences pour la victime : sa vie quotidienne a été détruite, l'anxiété l'a envahie, le sentiment de culpabilité, puis la dépression, pour finir avec des tentatives de suicides....

D'autres victimes décident de parler à l'ancien directeur du site des agissements de harcèlement sexuel dont elles ont été victimes elles aussi de la part de ce supérieur hiérarchique. Mais elles ne sont pas entendues et ces affaires sont classées sans suite.

Classées sans suite pour ces affaires, mais pas pour Elle, car Elle subira encore pendant des années du harcèlement moral de la part de ses supérieurs hiérarchiques, sûrement dans le but qu'elle craque et quitte l'entreprise.

Pour en finir avec le silence, pour en finir avec l'impunité, Elle se lève contre son agresseur. Elle est suivie par un spécialiste et son médecin traitant depuis des années pour essayer de guérir, mais cela ne suffit pas. Elle doit en finir avec son silence pour que son agresseur soit sanctionné et/ou condamné, cela reste indispensable pour sa guérison. Après des années, c'est avec de l'aide et du courage qu'elle libère sa parole. Enfin, des années après, le protocole de harcèlement sexuel s'ouvre et une enquête est lancée dans l'entreprise, un début d'espoir naît en Elle. Un espoir très court car la direction de l'entreprise s'empresse de mettre en retraite l'agresseur avant la fin de l'enquête, mettant fin à la procédure. Cet homme quittera l'entreprise avec les honneurs et restera impuni. Elle décide de se battre en portant plainte au commissariat, mais les faits sont trop anciens et il y a donc prescription. Les recours ne sont pas finis, Elle se ressaisit et prend une avocate réputée dans ces affaires pour attaquer l'entreprise aux prud'hommes, pour harcèlement sexuel mais aussi moral. Une entreprise responsable de sa situation car son employeur n'a rien mis en œuvre pour la protéger, bien pire elle a fait le choix de sauver l'agresseur.

Elle a su trouver la force et le courage de se lever contre son agresseur. Accompagnons la en nous mobilisant pour elle et pour toutes les autres victimes. Pétition : Incrire l'excision comme crime contre l'humanité

4 - À l'attention : du Ministère de l'égalité des droits hommes-femmes, ONU

Des milliers de petites filles nées en Afrique, en Europe, en France, vont être excisées dans les mois qui viennent. La plupart en Afrique, mais celles qui sont nées en Europe et en France vont être envoyées en voyage Pour que cela ne se passe pas ici !

Il faut arrêter cette torture, cette horreur. Obligation pour toutes les petites filles d'une visite médicale à partir de 8 ans et chaque année (dans les milieux à risque), prévention et avertissement sévères aux parents. Sanctions importantes pour tous les parents qui seraient passés à l'acte. Mise au ban des pays africains qui ferment les yeux ou tolèrent ces pratiques.

L'excision est la pire des violences faites aux petites filles sans défense, et aux femmes. C'est aussi grave qu'un viol, pratiqué dans les familles, l'enfant n'est protégé par personne. Beaucoup de femmes se sont déjà organisées pour tout ceci, bravo à elles, mais il faut, à l'heure des réseaux sociaux et avec leur aide que le refus, la condamnation soit mondiale.

Merci pour tous ceux qui se sentiront solidaires et signeront cette pétition pour qu'elle aille jusqu'à l'ONU !

<https://www.mesopinions.com/petition/droits-homme/inscrire-excision-crime-contre-humanite-alerteexcision/40449>

SOLIDARITÉ

5 - Soutenons la revue « Femmes ici et ailleurs » !

Dans ce magazine,...

PAS de pages mode & beauté avec des mannequins photoshoppés qui te collent des complexes,
PAS de recettes de cuisine qu'on ne fera jamais,

PAS de pubs pour essayer de nous faire acheter des bidules inutiles et hors de prix...

Juste une belle revue, élue magazine de l'année l'an passé pour sa singularité dans le paysage médiatique, qui montre des femmes de talent et d'action, avec des grands reportages qu'on ne voit nulle part ailleurs, des interviews exclusives, des portraits d'entrepreneures, et pleins d'autres trucs qui font rire, râler, rêver et donnent la pêche. On nous surnomme parfois le « courrier international des femmes ».

Voici un avant-goût du prochain numéro : un grand reportage sur des Israéliennes engagées de longue date pour entretenir l'espoir de paix ; un dossier de 16 pages sur l'humour et le féminisme, avec Nicole Ferroni, Guillaume Meurice, ou Klaire fait Grr, que j'adore ; des jeunes qui parlent d'égalité ; l'histoire d'une reine indienne qui a levé une troupe de 14 000 personnes ; une grande interview de l'immense historienne Michelle Perrot qui explique comment les femmes sont enfin entrées dans les livres, etc.

Dans les prochaines éditions, il y aura des Iraniennes qui font du Heavy Metal, des jumelles cajuns piliers de leur culture, des bikeuses cuir qui livrent du lait maternel, des créatrices, des avocates, des journalistes, des dessinatrices, et tant d'autres.

Je ne vous fais pas un topo sur le défi que représente une entreprise de presse vraiment indépendante qui existe uniquement grâce à ses lecteurs et lectrices... Tout le monde dit souhaiter ce type de presse, comme tout le monde regarde Arte.

Femmes ici et ailleurs fête aujourd'hui le premier anniversaire de sa nouvelle formule (80 pages, tous les deux mois et toujours 0% de pub). Vous pouvez consulter un ancien numéro ici :<https://fr.calameo.com/read/004905615cbc3b648fefc>

Nous sommes à une période-clé de notre existence où nous avons besoin d'un coup de pouce pour passer une étape et continuer à développer la revue. Alors faites-nous un big-up et faites-vous

plaisir, abonnez-vous et, si c'est déjà fait, abonnez votre fille, tante, mère, amie, mari, compagnon, fils (effet garanti notamment pour le partage des tâches domestiques au sein de la famille), apportez de la lecture belle et intelligente dans votre salon, votre boutique, la salle d'attente de votre cabinet.

En rentrant le code onvousaimé dans la case « code ambassadrice », l'abonnement d'un an est à 48 € au lieu de 59 € (et nous avons une formule à 4 € par mois, soit le prix de deux ou trois cafés, et ça énerve moins...). Il suffit de cliquer sur le lien ci-dessous (ou bien là : <https://www.editions-8mars.com/la-boutique.html>) puis laissez-vous guider, la réduction se calcule bien automatiquement à la fin.

INTERNATIONAL

6 - Déclaration internationale de la Marche Mondiale des Femmes à l'occasion du 8 mars 2018

Ce 8 mars 2018, Journée internationale pour les droits des femmes, nous, femmes de la Marche Mondiale des Femmes, femmes diverses, de tous les peuples, toutes les races, tous les âges, nous nous rassemblons une fois de plus pour réaffirmer que nous poursuivrons notre Marche tant que toutes nous ne serons pas libres de toute oppression patriarcale, capitaliste et coloniale. Le féminisme est notre façon de vivre et les rues sont notre espace pour réclamer nos revendications. Nous dénonçons le contexte politique mondial, contre lequel nous résistons, marqué par l'aggravation de la crise économique mais aussi sociale, politique, climatique et idéologique, nous dénonçons en définitive l'état de guerre totale qui nous affecte en premier chef, nous les femmes.

Nous dénonçons les arguments économiques et nationalistes qui visent à nous priver de l'exercice des droits et libertés fondamentales et, en conséquence, à bafouer l'autonomie des femmes et des peuples. Nous refusons toutes les politiques des gouvernements de droite, toujours plus radicaux, qui développent la haine, le racisme, la misogynie, l'intolérance et d'autres formes de discrimination. Nous restons fermes dans la lutte contre la criminalisation des mouvements sociaux. La lutte pour nos droits et nos libertés est juste, nous ne sommes donc PAS DES CRIMINELLES ! Nous resterons dans les rues solidaires de nos camarades assassinées, pourchassées et privées de leur liberté et de leur latitude d'action politique.

Nous dénonçons et combattons l'avancée de la militarisation du monde, qui est une stratégie de contrôle de la vie des peuples. La militarisation renforce le néocolonialisme, le néopillage et l'appropriation par le capital des ressources naturelles ; elle est la base de l'enrichissement de l'industrie d'armement en ces temps de crise. Outre l'état de guerre permanent au Moyen-Orient et en Afrique, nous sommes préoccupées par les mouvements des puissances militarisées du Nord qui font peser une menace de retour à la guerre froide et par l'ingérence continue dans les pays du Sud où elles cherchent à promouvoir le modèle de démocratie néolibérale nordique comme étant l'objectif à atteindre.

Nous dénonçons les accords de libre-échange qui appauvissent toujours plus les peuples du Sud. L'appropriation, la privatisation et la commercialisation du savoir, de la terre, de l'eau, de la santé, de l'éducation et des autres biens communs aggravent les conditions d'exploitation du travail des pauvres et laissent les générations futures sans perspectives, perpétuant ainsi le cycle de la pauvreté. L'industrie extractive et l'agro-industrie continuent de dégrader notre santé et nos conditions de vie, tandis que les élites politiques accumulent des richesses fondées sur la corruption et l'impunité et construisent des États au service des entreprises multinationales. Nous réaffirmons que nous continuerons à sortir dans la rue pour affronter cette situation, alors que les institutions du droit sont de plus en plus fragiles face au pouvoir du capital et ne fonctionnent pas comme elles le devraient. Les forces du marché minent l'État de droit et l'Etat social.

Nous dénonçons l'assassinat de la planète par l'institutionnalisation d'un universalisme occidental et la recherche effrénée du profit. Le cartel des multinationales sans morale détruit la terre mère qui nous nourrit. Les accords climatiques ont créé de fausses solutions qui reposent sur un marketing linguistique de plus en plus vide de sens et qui perpétuent la violence contre la nature. Nous, les femmes de la Marche mondiale des femmes, femmes des campagnes et des villes, sommes du côté de la vie. Nous donnons nos vies pour défendre la nature dans laquelle nous vivons, dont nous faisons partie et qui nous permet d'être là où nous sommes (l'eau, la terre et les forêts de nos territoires), parce que nous croyons en des modes de vie qui interagissent de façon durable avec les ressources naturelles.

Nous dénonçons un marché qui exploite et précarise les conditions de travail des femmes : longues journées de travail, bas salaires et exposition à toutes sortes de risques ; nous dénonçons la précarité du travail domestique et des soins. Un travail qui est la base même de la vie humaine, qui nourrit, harmonise, enseigne, protège. Un travail invisible et sous-évalué ! Nous remettons en question la division sexuelle du travail qui surestime le travail socialement conçu pour les hommes en se fondant sur le déni de la valeur du travail attribué aux femmes. Comment le monde peut-il considérer comme inférieur l'accomplissement des tâches les plus fondamentales de l'existence humaine, telles que l'acte de cuisiner qui nous nourrit ou celui de nettoyer le lieu où nous vivons et dormons ? Le travail des femmes est la base de la vie et constitue donc une importante contribution économique. Nous exigeons la reconnaissance de la valeur du travail domestique, car les contributions économiques vont bien au-delà de ce qui peut être monétisé.

Nous dénonçons l'industrie de l'aide internationale et les programmes de développement, en particulier ceux qui se concentrent sur les questions de genre, car ce sont les agents de la promotion des programmes néolibéraux et impérialistes, qui perpétuent la discrimination, la racialisation et l'exploitation des femmes des pays du Sud.

Nous dénonçons et continuerons toujours à dénoncer toutes les formes de violence parce que nous n'oublions pas la violence machiste à laquelle nous sommes confrontées chaque jour dans les espaces publics et privés. Nous le crions haut et fort. Ça suffit ! Assez d'abus, de viols, de mariages forcés et de féminicides qui ne se produisent pas seulement dans les pays d'Asie et d'Afrique, mais sont le quotidien de la vie des femmes de toutes les classes et du monde entier. Nos corps et nos vies nous appartiennent et ce droit n'est pas négociable.

Nous célébrons, soutenons et participons aux initiatives qui visent à mettre fin au silence, comme les récents mouvements de dénonciation et d'occupation de l'espace public : Marcha das Mulheres, Time's up, #metoo, Ni una a menos!, Vivas nos queremos ! et la grève internationale des femmes, ainsi qu'à des initiatives qui renforcent les luttes permanentes et incontournables que nous tissons contre l'oppression du système patriarcal, capitaliste et colonialiste.

Nous célébrons les luttes et les résistances des femmes qui travaillent au niveau local, forgent de nouveaux discours et réécrivent l'histoire des populations marginalisées, mettant en lumière la diversité et le multiculturalisme des peuples, la solidarité comme stratégie de subversion du système actuel et comme stratégie d'humanisation et contribuant ainsi à la transformation des sociétés pour les rendre plus justes et égalitaires.

C'est pour tout cela et plus encore que nous, les femmes de la Marche Mondiale des Femmes, mouvement permanent d'action, nous marcherons ce 8 mars.

Nous allons mener des actions dans le monde entier pendant les 24 heures du 24 avril 2018 pour réaffirmer que "Rana Plaza est partout" ; nous dénoncerons l'industrie textile, les multinationales et toutes les formes d'exploitation du travail des femmes.

Nous irons vers la XIème rencontre internationale qui se tiendra du 22 au 28 octobre, au Pays Basque, et où nous construirons collectivement des utopies et des alternatives, pour marcher vers un Monde de justice, de liberté et de paix !

Nous continuons à transformer notre douleur en force !

Nous continuons à faire confiance à la solidarité et au travail collectif !

Nous sommes toujours en marche, nous les femmes... Toujours !

7 - Les femmes palestiniennes - Un grand hommage à une résistance, à une lutte et un courage - Ziad Medoukh

A l'occasion de la journée mondiale de la femme, les Palestiniens, qui ont un grand respect pour le rôle primordial joué par nos femmes palestiniennes, rendent un grand hommage à ces femmes, où qu'elles soient. Les femmes palestiniennes connues pour leur détermination, leur ténacité, leur résistance, leur attachement à leur patrie, leur volonté, leur patience, mais surtout pour l'éducation d'une génération déterminée et confiante, célèbrent ce 8 Mars 2018 dans un contexte particulier et une conjoncture difficile marquée notamment par la poursuite de l'occupation et de la colonisation dans les territoires palestiniens occupés, la poursuite des agressions israéliennes contre les civils palestiniens, le maintien du blocus israélien contre la bande de Gaza, la division palestinienne, et une situation humanitaire catastrophique dans cette prison à ciel ouvert, mais surtout par l'absence de perspectives pour toute une population palestinienne qui attendent toujours une solution politique et la fin de l'occupation.

Même si en 2017, beaucoup de nos femmes palestiniennes ont eu des réalisations locales et internationales, l'année 2017 a connu la mort de plus de 15 femmes et jeunes filles palestiniennes tuées par l'armée d'occupation israélienne, notamment en Cisjordanie, et l'arrestation de 40 femmes.

Les femmes palestiniennes, où qu'elles soient : en Cisjordanie, dans la bande de Gaza, dans les territoires de 1948 et dans l'exil, sont plus que jamais déterminées et espèrent comme toute notre population un lendemain meilleur, un lendemain de liberté et de paix, un lendemain de justice.

Les Palestiniens célèbrent cette journée mondiale de la femme avec une pensée particulière pour les mères des martyrs palestiniens tombés suite à des attaques et agressions israéliennes, pour les détenues toujours dans les prisons israéliennes, pour celles de Cisjordanie qui défient l'occupation, la colonisation et le mur d'apartheid, et pour les femmes de Gaza qui souffrent, comme toute la population civile, de ce blocus inhumain imposé depuis plus de douze ans par les forces de l'occupation.

Nos femmes palestiniennes fêtent le 8 mars 2018 dans les larmes, la douleur, la souffrance et la peine. Elles pensent aux martyrs, aux blessés, aux prisonniers et à toute notre population civile qui subit au quotidien les mesures israéliennes atroces.

Les femmes palestiniennes, en première ligne du conflit, sont très engagées. Elles ont un rôle important dans notre société, elles continuent à se sacrifier pour que les enfants et les futures générations aient un plus bel avenir. Ce sont elles qui donnent à la Palestine ses héros. Elles endurent toutes les souffrances de leur patrie.

La femme palestinienne qui mène son combat sans relâche et avec dignité, a un courage exceptionnel, elle est à la fois la mère du martyr, la femme du prisonnier, la grand-mère des jeunes désespérés. Elle est toujours présente pour soutenir son mari, pour aider ses enfants, pour donner espoir et pour participer au développement d'une société en crise.

Elle est fortement investie dans la vie sociale, culturelle et économique, elle a un rôle essentiel dans la vie des familles, des villages, des villes, des camps, des quartiers, associations, et des organisations, elle est, en fait, un élément majeur de cohésion dans la société palestinienne.

70% des personnes qui fréquentent les universités en Palestine sont des femmes, et le taux de scolarisation chez les jeunes filles palestiniennes dépasse 87 %.

Quand elle perd son mari, martyr pour la Palestine, la femme palestinienne sacrifie sa vie pour ses enfants, elle ne pense pas à sa vie privée, elle s'occupe d'eux et les élève dans la dignité et dans le

respect et l'attachement à leur terre.

Dans la situation économique très difficile qui prévaut en Palestine actuellement, notamment dans la bande de Gaza, beaucoup de ces femmes travaillent pour aider leur mari et leur famille, elles créent des coopératives et de petits commerces, vendent des produits artisanaux, et réalisent de petits projets afin de vivre dignement.

Elles sont toujours présentes dans tous les secteurs : dans le travail, dans les partis politiques, dans les associations, dans les manifestations, sur les marchés ; elles participent et défendent leurs droits et les droits de leurs enfants. Par leur courage et par leur détermination, elles les encouragent à aller à l'école en dépit des barrages et des check points israéliens, elles vont souvent récolter les olives et les légumes au côté des hommes, malgré les menaces des colons et des soldats israéliens, elles mènent une résistance populaire exemplaire contre l'occupation et ses mesures, elles luttent pour une place primordiale dans la société.

Nous pensons en ce jour du 8 mars aux femmes palestiniennes, qui sont mortes pour une Palestine libre, aux femmes prisonnières, aux femmes qui ont accouché à un check point israélien, aux femmes qui, derrière le mur d'apartheid, se réveillent à 3h du matin pour préparer le cartable de leurs enfants et les accompagner à l'école, aux femmes qui défient les soldats et les colons israéliens dans les champs et dans les manifestations populaires. Nous pensons aux femmes de Gaza qui continuent de supporter ce blocus israélien inhumain et d'encourager toute une société à patienter. Quel courage ! Et quelle détermination ! Ce magnifique courage des femmes palestiniennes qui, avant de penser à elles-mêmes, pensent aux autres, à leurs enfants, à leur mari, à leur famille, ce magnifique courage est une inspiration et un exemple pour nous les hommes.

Nous rendons un grand hommage aussi à toutes les femmes solidaires de notre cause juste, partout dans le monde, pour leur courage, pour leur mobilisation, et pour leurs actions diverses de soutien aux Palestiniens, dans leur lutte pour la liberté et pour la justice.

Les femmes de Palestine méritent tout notre respect, elles méritent des lois qui améliorent leur statut dans notre pays et pas seulement ce congé d'une journée décidée par le gouvernement palestinien depuis trois ans, elles méritent notre admiration.

Un grand hommage à la femme palestinienne : début de notre lutte, titre de notre détermination, origine de notre savoir, exemple de notre résistance, chant de notre espoir, remède à nos blessures, richesse de notre terre, lumière de notre mémoire, ange de notre histoire, symbole de notre paix, sens de notre identité, terre de nos ancêtres. Elle est l'avenir de notre grande Palestine de paix, d'espoir et de justice.

8 - Salvador : Téodora Vasquez libérée après 10 ans de prison pour une fausse couche - Anne Proenza - Liberation.fr

Elle est libre ? Téodora Vasquez, 34 ans, condamnée en 2007 par un tribunal salvadorien à 30 ans de prison pour une fausse couche, a été libérée le jeudi 15 février. Mais au moins 27 autres femmes croupissent encore dans leur cellule pour des condamnations similaires dans les prisons du Salvador, ce pays où non seulement la loi interdit l'avortement sous toutes ses formes, mais où la pression sociale et religieuse est telle que lorsque des femmes arrivent à l'hôpital pour une fausse couche, elles en repartent souvent pour aller aussitôt en prisons.

Vaincre : Une petite foule est venue l'attendre au matin à sa sortie de la prison pour femmes d'Ilopango, à l'est de San Salvador : sa famille, évidemment, les militantes pour la légalisation de l'avortement, et quelques caméras et micros. Sa sœur Cecilia : «Nous sommes tellement, mais tellement heureux.» Teodora Vasquez est repartie, accrochée aux bras de ses parents venus de la région rurale d'Ahuachapán pour l'accueillir, avec son fils de 14 ans, privé de mère depuis tant de temps. Jointe par téléphone, elle nous a assuré d'une voix douce qu'elle lutterait désormais tous les jours pour faire sortir «une par une» ses camarades d'infortune. Treize dans la seule prison

d'Ilopango. «Ce n'est une vie pour personne», a-t-elle soupiré. La plupart de ces jeunes femmes sont, comme Teodora Vasquez, issues de familles extrêmement modestes et se retrouvent en prison sans avoir pu se défendre. Certaines ont fait une fausse couche après avoir été violées. Mais face à la pression sociale et religieuse, le personnel médical, la police, la justice les accusent à chaque fois. Dans le meilleur des cas, elles sont poursuivies pour avoir avorté (ce qui est passible de deux à huit ans de prison) et, dans le pire, pour infanticide, à l'image de Teodora Vasquez.

Toute à la joie et à l'étrangeté des retrouvailles - son fils si grand, ses parents qu'elle pensait ne plus jamais revoir, ses frères et sœurs, ses nièces -, Teodora Vasquez trouve encore la force de saluer «le soutien et la solidarité venus du monde entier, qui permettent de tout vaincre». Dans les jours qui viennent, elle souhaite rentrer chez elle, avec les siens, et «se mettre à travailler». Elle espère aussi pouvoir aller un jour à l'université afin d'y étudier le droit : elle a passé le bac en prison, elle qui avait arrêté les études en primaire.

Cela nous donne l'espoir de pouvoir faire libérer les autres : «Nous avons célébré, célébré», a raconté ensuite, émue, Sara Garcia, la coordinatrice politique du Groupement citoyen pour la décriminalisation de l'avortement, une des nombreuses associations qui luttent pour le droit des femmes au Salvador. «Cela nous donne l'espoir de pouvoir faire libérer les autres», s'est-elle réjouie. «Nous espérons d'autres libérations dans les semaines, les mois qui viennent, selon cette même stratégie de commutation de peine», a confirmé l'avocate Ana Cecilia Martinez, qui s'occupe du pôle juridique de l'association. Elle explique aussi que dans le cas de Teodora Vasquez, un recours en cassation a été déposé : «Elle a été privée de liberté pendant près de onze ans pour un délit qu'elle n'a pas commis. Son innocence doit être reconnue, elle doit obtenir des réparations civiles.» Employée domestique dans un collège privé, Teodora Vasquez avait accouché dans les toilettes d'un bébé mort-né après un malaise, sans que personne ne lui prête secours. Alertée, la police l'avait conduite à l'hôpital et remise illico à la justice.

Elle a été libérée, mais le combat est loin d'être fini. «Socialement, le contexte reste très difficile», regrette M^e Ana Cecilia Martinez car si le dialogue avec les institutions, et notamment le ministère de Justice, semble avoir progressé, l'opinion publique reste largement défavorable à la légalisation de l'avortement. «La loi entraîne la criminalisation des femmes», déplore l'avocate.

Auparavant, l'avortement était autorisé dans certains cas au Salvador, mais les réformes du code pénal en 1997, puis de la Constitution en 1999, ont imposé cette vision intégriste. Et il semble si difficile de faire évoluer les mentalités qu'aujourd'hui, les associations se battent pour légaliser dans un premier temps l'avortement dans seulement quatre cas - risque pour le fœtus, pour la femme, viol sur mineur et viol sur adulte. Dans ce contexte, la libération de Teodora Vasquez est d'autant plus inespérée.

TEXTES

9 - Communiqué : #8mars15h40, un ruban blanc et des arrêts de travail, contre les violences sexistes et sexuelles et pour l'égalité professionnelle - 29 associations, syndicats, ONG et organisations

29 associations féministes, syndicats, ONG et organisations de jeunesse lancent un appel à l'action le 8 mars prochain pour exiger des mesures contre les violences sexistes et sexuelles et pour l'égalité professionnelle. Ni Saint-Valentin, ni fête des mères, le 8 mars est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Des actions auront lieu dans le monde entier et auront comme point commun d'exiger l'adoption d'une nouvelle norme de l'Organisation Internationale du Travail contre les violences sexistes et sexuelles.

Violences : l'urgence de protéger les travailleuses : Malgré la dynamique du mouvement #metoo, l'insuffisante protection des femmes travailleuses empêche la dénonciation des violences sexistes et sexuelles au travail. Pour lever ce tabou, une consultation en ligne a été lancée sur le site

[8mars15h40.fr](#). En 2 semaines, ce sont près de 2700 personnes, essentiellement des femmes, qui ont répondu à l'enquête en ligne. Sur leur lieu de travail, 2311 disent avoir été victimes ou témoin de sexe (soit 88 %), 1604 de harcèlement sexuel (soit 61 %), 800 d'agression sexuelles (soit 30 %) et 56 de viol (soit 2,1 %). 37 % des répondantes disent être victimes de violences conjugales ou intrafamiliales et 51,5 % d'entre elles estiment que ces violences ont eu un impact négatif sur leur emploi ou leur carrière professionnelle. La consultation en ligne permettait aux victimes qui le souhaitaient d'identifier leur lieu de travail. Sans surprise, ce sont les plus gros employeurs de France qui se retrouvent en tête des dénonciations, ce alors que la quasi-totalité ne met en place aucune mesure de prévention.

Une loi cadre pour lutter contre toutes les violences : Alors que le gouvernement n'envisage aucune mesure législative pour lutter contre les violences au travail, cet état des lieux confirme la nécessité d'adopter une loi-cadre concernant les violences au travail, intra familiales et dans l'espace public, associée à des moyens humains et financiers pour garantir l'effectivité de ses dispositions. La gravité de l'état des lieux que personne ne peut désormais ignorer impose autre chose que des effets d'annonces, des mesures gadgets ou isolées. Ces violences interagissent avec les inégalités professionnelles : comment avoir une carrière professionnelle quand on est harcelé sexuellement au travail ? Comment quitter son conjoint violent quand on est enfermé dans la précarité et que l'on n'a pas les moyens d'assurer son autonomie économique ? La mise en place de mesures contraignantes pour assurer enfin l'égalité professionnelle doit donc enfin être mise à l'ordre du jour.

Le 8 mars, des actions partout en France : Le collectif #8mars15h40 appelle à porter un ruban blanc pour exiger de vraies mesures pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Le site [8mars15h40.fr](#) permet de recenser les actions organisées partout en France, en particulier à 15h40, heure à laquelle chaque jour les femmes arrêtent d'être payées. L'égalité Femmes/Hommes ne se paie pas de mot, en agissant le 8 mars les femmes diront au gouvernement qu'elles ne se contenteront pas de « paroles, paroles, paroles ».

10 - Nous sommes #GénérationNonSexiste ! Génération féministe - Femmes Solidaires

En cette journée internationale des droits des femmes, nous réaffirmons que nous avons toutes et tous le droit de vivre dans une société sans sexe, de vivre en sécurité. Pour que cette société émerge, nous lançons une nouvelle campagne #GénérationNonSexiste. À partir du 8 mars, Femmes solidaires sera à l'initiative d'une centaine d'actions sur toute la France, manifestations culturelles, débats, rencontres qui participeront à développer une culture de l'égalité de genre et de la non violence à travers toutes les générations.

Ainsi, le 8 mars, nous serons partenaires de l'émission Rire contre le sexe sur France 4 à 20h30 où des artistes, comédien.nes et comiques viendront animer une soirée dont l'intégralité des dons nous seront reversée pour nos actions de sensibilisation auprès de la jeunesse. En effet, Femmes solidaires s'engage par le biais d'interventions en milieu scolaire et dans des lieux d'éducation populaire, à réaliser des supports de communication et de plaidoyer qui vont se décliner sur tous les territoires, dans les salles de classes, les maisons de quartier, dans nos rues et sur nos écrans.

Rejoignez-nous via femmes.solidaires@wanadoo.fr, ou directement sur tous les territoires <http://femmes-solidaires.org/>-AGENDA-

11 - Mobilisé.e.s pour le 8 mars ! - Osez le Féminisme !

Comme chaque année le 8 mars, Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, est l'occasion de se mobiliser pour porter nos revendications. Cette année particulièrement, le courage des femmes nous oblige tou.te.s. Après le phénomène salvateur des témoignages des femmes avec #MeToo ou #BalanceTonPorc, nous devons être à la hauteur.

Là où certains aimeraient nous voir baisser les bras, épuisé.e.s par les attaques et l'immensité de la tâche, nous répondrons toujours présent.e.s. Pendant que le gouvernement se targue de faire de l'égalité femmes-hommes la grande cause du quinquennat, les missions de service public sont abandonnées aux associations féministes. Nous nous engageons pour que le quotidien des femmes ne soit plus jamais façonné par les violences des hommes et la domination masculine.

Rester mobilisées, se révolter contre l'inacceptable, s'écouter, s'entraider, se réunir, agir ensemble : voici nos armes contre l'inaction et la tolérance coupables de la société.

Osez le Féminisme ! se mobilise donc pour le 8 mars ! Chacun.e peut se saisir de ces événements, sur des sujets variés, pour s'engager et soutenir le mouvement féministe. Dans le cadre du collectif 8 mars 15h40, de nombreuses actions s'organisent pour défendre l'égalité salariale et exiger la fin des violences sexuelles et sexistes au travail.

Pour faire entendre nos voix et défendre nos droits, retrouvons-nous pendant le mois de mars, Osez Le Féminisme ! organise des événements partout en France

12 - Le 8 mars dans la rue pour continuer la lutte ! - Les Effronté.es

Contre l'impunité des agresseurs, de monsieur tout-le-monde à des Ministres de la République en passant par des artistes réputés :

Contre la pédocriminalité tolérée même pour des fillettes de 11 ans, soupçonnées d'avoir pu être consentantes à des rapports sexuels avec des hommes de 22 ou 28 ans ;

Contre les délais de prescription, les maltraitances des parcours judiciaires, la culpabilisation des victimes, qui épargnent les agresseurs ;

Contre l'indécence des meurtriers qui tuent leurs compagnes avant d'accuser un assassin fantôme puis de pointer du doigt le caractère de la victime, comme ce fut le cas pour Alexia Daval ;

Pour une société où les femmes peuvent porter et faire ce qu'elles veulent, comme elles le veulent, quand elles le veulent, sans subir de représailles ;

Pour des rapports d'égalité, de respect, d'empathie et de solidarité, enseignés dès le plus jeune âge ; Pour que l'espace public, l'autonomie financière ou les mandats politiques soient accessibles à toutes ; Pour une transmission de l'Histoire des luttes des femmes qui nous permette d'en être fières ! Rendez-vous place de la République à Paris à 15h40 puis en manifestation à 17h30 !

Les effronté·es n'en peuvent plus de l'enfumage gouvernemental et réclament des moyens pour que l'égalité devienne enfin une réalité. La principale association d'accompagnement des femmes victimes de violences sexuelles, l'AVFT, vient de fermer sa plateforme d'accueil téléphonique.

Les ordonnances Macron, la réforme de l'UNEDIC, le refus de divulguer la liste des entreprises condamnées pour inégalités salariales femmes-hommes, entravent l'autonomie financière des femmes. ...Tu parles d'une grande cause nationale !

Depuis toujours, les femmes ne peuvent compter que sur leur mobilisation pour améliorer leur condition.

13 - 8 mars 2018 - Journée internationale de lutte pour les droits des femmes - Planning Familial

Cette journée internationale de lutte pour les droits des femmes s'inscrit dans un contexte politique et social particulier en France : le lancement des Etats généraux de la bioéthique, où il est question, entre autres, de l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes...

Le corps des femmes, encore et toujours objet de contrôle : Or, en présentant l'accès à la PMA pour les couples lesbiens et les femmes célibataires « à débattre », alors que ce droit est déjà acquis pour les couples hétérosexuels, l'Etat perpétue une fois de plus le contrôle exercé sur le corps des femmes et singulièrement sur les femmes qui échappent à la norme hétérosexiste (les

femmes lesbiennes et toutes celles qui décident d'avoir un enfant seules).

« *On luttera tant qu'il le faudra...* : Via ce slogan de campagne militante, le Planning inscrit la lutte pour l'accès universel à la PMA dans l'histoire des luttes féministes émancipatrices, notamment en faveur de l'accès à la contraception et à l'avortement. Lorsque ces droits fondamentaux n'étaient pas encore acquis, le mouvement d'émancipation des femmes s'est organisé pour que chacune puisse quand même disposer librement de son corps et faire ses propres choix en matière de sexualité. C'était l'époque des produits contraceptifs importés illégalement d'autres pays et des avortements clandestins. Aujourd'hui, dans un contexte où l'accès à la PMA n'est pas encore autorisé à toutes les femmes, ces dernières continuent à s'organiser en partant à l'étranger ou en faisant des PMA « artisanales » pour obtenir le droit de décider si, quand, avec qui et comment faire un enfant. Elles encourrent parfois des risques sanitaires et s'exposent toujours à un parcours long et onéreux. Le Planning est à leurs côtés et les accompagne, étant convaincu que les femmes n'attendent pas et n'attendront jamais que des lois soient votées pour agir pour leur émancipation ici et dans le monde.

... *Pour être libres de nos choix !»* : Loin d'être une question éthique, l'ouverture de la PMA à toutes les femmes, quelle que soit leur situation (célibataire, en couple hétéro, en couple lesbien) est plutôt une question d'égalité et de justice. Elle s'inscrit dans un continuum de droits sexuels fondamentaux, qui permet aux femmes de décider librement si, quand, comment et avec qui avoir un enfant.

En tant que mouvement féministe mais aussi en tant que mouvement d'éducation populaire, à l'écoute de la parole qui émerge des situations concrètes vécues par les femmes, le Planning réclame l'ouverture de la PMA entièrement remboursée à toutes les femmes dans l'immédiat et réaffirme avec force qu'il luttera tant qu'il le faudra pour que chaque personne puisse disposer librement de son corps.

14 - #8Mars : Nous sommes #GénérationNonSexiste, génération féministe - Femmes Solidaires

Femmes solidaires, mouvement féministe universaliste, laïque et d'éducation populaire, défend les valeurs d'égalité entre les femmes et les hommes, de mixité et de laïcité.

Le temps du constat. Nous avons assisté ces derniers mois simultanément à une libération de la parole et à une amélioration de la qualité de l'écoute. La violence que nous constatons au quotidien sur tous les territoires est désormais largement révélée et entendue dans l'espace public. Des millions de femmes et de filles en France ont partagé leurs expériences de citoyennes dans des sociétés sexistes sur les réseaux sociaux mais également auprès de leurs proches. Une partie de notre société a réalisé que le sexismne est bien vivant et que les droits des femmes sont encore trop souvent bafoués. Si une prise de conscience nécessaire est en cours, elle est constamment ralenti par la tentation du statu quo et de la déresponsabilisation des auteurs de violences notamment des plus célèbres et des plus puissants dans le monde. Il est temps de passer à la vitesse supérieure.

Place à l'action. Transformer notre société nécessite de déconstruire les rapports de violence et de domination. Femmes solidaires est durablement engagée dans cette déconstruction, que ce soit dans nos actions en direction de la jeunesse et de tous les lieux d'éducation populaire, avec plus de 10 000 élèves sensibilisé.e.s l'an dernier, ou durant nos campagnes. Nous avons mené depuis 2016 des actions estivales en direction des lieux festivaliers et culturels pour sensibiliser à la non-violence et au respect, avec notre campagne #CetÉtéCRrespect. Pour que la transmission de cette culture de la non-violence commence dès le plus jeune âge, Femmes solidaires propose la création d'Observatoires de l'égalité fille-garçon dans chaque établissement scolaire, proposition que nous

avons présentée le 25 novembre dernier au Président de la République, Emmanuel Macron et à la secrétaire d'Etat, Marlène Schiappa.

En cette journée internationale des droits des femmes, nous réaffirmons que nous avons toutes et tous le droit de vivre dans une société sans sexismes, de vivre en sécurité. Pour que cette société émerge, nous lançons une nouvelle campagne #GénérationNonSexiste. À partir du 8 mars, Femmes solidaires sera à l'initiative d'une centaine d'actions sur toute la France, manifestations culturelles, débats, rencontres qui participeront à développer une culture de l'égalité de genre et de la non violence à travers toutes les générations.

Ainsi le 8 mars nous serons partenaires de l'émission Rire contre le sexismes sur France 4 à 20h30 où des artistes, comédien.nes et comiques viendront animer une soirée dont l'intégralité des dons nous seront reversés pour nos actions de sensibilisation auprès de la jeunesse. En effet, Femmes solidaires s'engage par le biais d'interventions en milieu scolaire et dans des lieux d'éducation populaire, à réaliser des supports de communication et de plaidoyer qui vont se décliner sur tous les territoires, dans les salles de classes, les maisons de quartier, dans nos rues et sur nos écrans.

Nous sommes #GénérationNonSexiste !

15 - Tract de l'Assemblée Générale #MeToo #MoiAussi Paris,

Nous, Assemblée Générale #MeToo #MoiAussi Paris, continuons la lutte menée ensemble depuis octobre 2017, déterminé·e·s à porter notre combat contre les violences sexistes et sexuelles et à le faire perdurer tant qu'il le faudra. (l'Assemblée participera au rassemblement à partir de 15h40 à République)

Depuis le 7 novembre 2017, nous nous réunissons régulièrement et avons mis en place des groupes de réflexion et de conscience (groupe de conscience : à partir de son expérience personnelle chacun·e participe à une source de savoir concernant ses oppressions. Ce qui diffère des groupes de paroles qui sont encadrés par des professionnelles avec une visée thérapeutique). Nous avons soutenu les grévistes H.Reiner Onet, une grève menée et gagnée par des femmes noires précaires qui se battent pour des conditions de travail décentes. Nous avons également soutenu Valérie Bacot, dont le cas symbolise l'impasse de notre système judiciaire qui échoue à protéger les victimes de violences sexuelles et domestiques, voire les criminalise.

Nous avons organisé le 27 janvier dernier une marche suivie d'un rassemblement dans la joie et la détermination. Nous nous sommes rencontré·e·s et découvert·e·s, toujours plus mobilisé·e·s. Officialisée par les Nations Unies en 1977, la Journée Internationale des Femmes trouve son origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes du début du XXe siècle, pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote. Le 8 mars est une journée de manifestation mondiale permettant de faire un bilan de notre condition, célébrer nos victoires, lutter pour améliorer nos situations et faire entendre nos revendications.

Cette année encore, est lancé un appel international à la grève des femmes, personnes trans, non-binaires et intersexes, afin de rappeler la valeur de notre travail qu'il soit domestique ou salarié, et d'utiliser cette journée pour nous organiser collectivement.

Alors que nous avons pris la parole et envahi les réseaux sociaux à l'échelle mondiale, que les dépôts de plainte augmentent, que les lignes d'écoute pour les victimes de violences sont saturées, les féminicides ne sont toujours pas reconnus en tant que tels. Pourtant une minorité au pouvoir voudrait nous faire taire, nos dirigeants continuent de minimiser notre situation et proposer des mesures qui ne nous conviennent pas. Parmi ces engagements "symboliques", la pénalisation du harcèlement de rue, qui ne prévient d'aucune manière les violences sexistes, alors que la police censée sanctionner ces comportements se rend elle-même coupable de harcèlement et de violences. C'est également ignorer que la majeure partie des violences ont lieu dans le cadre privé, au sein du foyer, au travail, dans le cercle des amis. Le gouvernement favorise ces mesures répressives, tout

en se désengageant dans l'accompagnement des victimes et dans l'éducation et la prévention, par la réduction des budgets qui y sont alloués.

C'est pourquoi nous demandons :

- Des moyens conséquents à hauteur des besoins pour les associations féministes notamment celles qui luttent contre les violences sexistes,
- La mise en place d'un véritable service public de prise en charge des victimes de violences sexistes, en vue d'ouvrir des foyers d'hébergement accessibles sur tout le territoire,
- Une éducation non-sexiste et contre les violences sexistes et sexuelles dès le plus jeune âge, prise en charge par les organisations féministes compétentes et rémunérées pour ce travail,
- Une formation non-sexiste et contre les violences sexuelles et sexistes sur les lieux de travail à destination de tous·te·s les travailleur·se·s,

Nous appelons toutes les femmes et personnes visées par les violences sexistes à se mettre en grève le 8 mars, et rejoindre notre mobilisation. Nous refusons les mesures superficielles et exigeons de véritables engagements politiques sur la question des violences, qui ne soient pas uniquement centrés sur une justice punitive *ine_cace* mais sur la prise en charge et la protection des victimes, la prévention, et une éducation qui attaque les fondements de la culture du viol.

Nous réa_rmons que les violences sexistes et sexuelles sont au cœur de notre mouvement, qu'elles concernent les femmes, les personnes trans, non-binaires et intersexes, les personnes racisées, les travailleuses du sexe. Nous défendons et soutenons le droit pour chacun·e de disposer de son corps, car ce système patriarcal est contre nous tou-te·s et c'est ensemble que nous construirons une société libérée des oppressions.

16 - Communiqué – Violences envers les femmes journalistes : des syndicats à l'avant-garde de la lutte pour l'égalité face à des patrons absents - FiJ

Bruxelles, le 7 mars 2018 : Les membres de la Fédération internationale des journalistes (FIJ) sont prêts à mener la lutte contre la violence basée sur le genre et le harcèlement au travail, révèlent les résultats d'une étude majeure lancée par la FIJ.

En novembre 2017, la FIJ publiait des statistiques concrètes illustrant un réel et sordide niveau de violence et de harcèlement envers les femmes journalistes dans le monde. L'enquête de suivi publiée aujourd'hui montre que des dizaines de syndicats et d'associations de journalistes place cette question au centre de leurs préoccupations. L'objectif est de mettre fin à ces violations des droits humains et ces endémiques abus de pouvoir dans la profession.

Cette étude à laquelle ont répondu plus de 50 syndicats et associations des quatre coins du monde, révèle cependant que des lois adéquates, des conventions collectives, des mécanismes de surveillance et des procédures pour pouvoir déposer plainte font encore défaut. Elle révèle également que les employeurs échouent à renforcer les politiques existantes et que les personnes touchées manquent de soutien. Tous ces éléments contribuent à renforcer la violence et le harcèlement épidémique dans les médias.

L'étude indique que les conventions collectives traitant de la violence basée sur le genre n'existent que dans près d' $\frac{1}{4}$ des pays du monde (27,7 %).

L'une des personnes sondées a déclaré que pour éviter les remarques sexistes dans la salle de rédaction, la direction lui disait de « mettre ses écouteurs et de regarder un film ».

Deux-tiers des syndicats mènent désormais des campagnes actives pour lutter contre la violence basée sur le genre (VBG).

Au Mozambique, le Syndicat national des journalistes a contribué à l'adoption d'une nouvelle loi contre la VBG. Au Népal, les syndicats et associations de journalistes ont collaboré avec les médias dans le cadre d'une campagne visant à publier et à diffuser des reportages sur la violence faite aux femmes.

En Mongolie, la confédération des journalistes a mené des études et organisé des réunions en vue de conscientiser ses membres sur la question des droits des femmes. En Équateur, en Espagne et en République démocratique du Congo, des syndicats ont organisé des formations liées à cette question pour les journalistes.

En Finlande, des syndicats ont mis en place des mécanismes de rémunération visant à renforcer les salaires équitables et s'assurent de l'affectation de journalistes hommes et femmes dans le leadership syndical.

Parmi les nombreux syndicats qui ont soutenu en justice de manière active des membres ayant subi un harcèlement sexuel ou des VBG, on peut citer ceux d'Afrique du Sud, d'Indonésie, de France, d'Espagne et de Thaïlande.

D'autres syndicats ont mis en place des groupes pour les femmes ou des sections spéciales composés de femmes afin de discuter et de proposer de nouvelles politiques. En Turquie, au Bénin, en Inde et au Nigéria, des organisations actives de femmes ont participé à une meilleure approche de la problématique liée à la discrimination et la VBG.

Au Canada, des syndicats ont agi sur le terrain en dénonçant la violence domestique, en collectant des fonds pour protéger les femmes et en conscientisant l'opinion publique.

En Belgique, l'association des journalistes a lancé une étude pour analyser la façon dont les médias couvrent la violence basée sur le genre ainsi que des recommandations en vue d'améliorer le reportage éthique sur ce sujet.

Les résultats montrent toutefois que, malgré l'excellent travail fourni par des dizaines de syndicats, il reste du chemin à parcourir pour que les lieux de travail et les réunions syndicales deviennent de véritables modèles.

Plus de la moitié des syndicats ont adopté une politique claire sur la violence basée sur le genre couvrant les activités du personnel et de l'organisation. Mais 45 % des sondés ont affirmé que leur organisation n'avait pas adopté de politique pour répondre à la VBG.

Parmi ceux ayant développé une politique, 86 % couvraient le harcèlement sexuel et plus de 75% couvraient des questions telles que l'abus physique et la violence sexuelle. En revanche, 50 % d'entre eux seulement couvraient les violences économiques et 58 % à peine abordaient la problématique des violences sexistes, dont les abus sexistes en ligne.

La FIJ, en collaboration avec ses affiliés, souhaite faire de la question de la VBG sa priorité au niveau professionnel. Ce mois-ci, les activistes de la FIJ seront présentes lors de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies pour soutenir l'adoption d'une nouvelle Convention de l'OIT visant à mettre fin à la violence au travail.

Le Conseil du Genre de la FIJ utilisera les résultats de cette enquête pour mettre en place un nouveau programme de travail lors de sa prochaine conférence de mi-mandat en Espagne et ainsi répondre aux besoins mis en avant par les affiliés de la FIJ.

Parmi les demandes des affiliés souhaitant davantage de soutien de la FIJ, il convient de citer les suivantes :

- Aider à dénoncer les entreprises de média qui échouent dans le renforcement des politiques et la mise en application du droit du travail en matière de VBG ;
- Organiser des campagnes de plaidoyer contre les clauses « bâillon » et les pratiques de médiation forcées qui réduisent les femmes au silence quant aux abus qu'elles ont subi et qui protègent les entreprises et les agresseurs des victimes ;
- Sensibiliser sur l'ampleur de la VBG et les personnes qui en sont victimes ;
- Former les journalistes couvrant la problématique du genre, y compris en ligne ;
- Informer les femmes syndicalistes de leurs droits ;
- Développer des lignes directrices traitant des bonnes pratiques et publier des manuels ou sites web afin d'aborder et empêcher la VBG ;

- Faire campagne pour des conventions internationales couvrant la VBG ;
- Aider les syndicats à défendre des conventions collectives en rapport avec les différentes questions liées à la VBG ;
- Lancer des campagnes spécifiques pour des pays ou des entreprises de médias spécifiques ;
- Organiser des réunions et conférences pour que les syndicats partagent leurs expériences et mettent en place des stratégies pour lutter contre la VBG.

« Les deux enquêtes menées par la FIJ montrent un niveau totalement inacceptable de violence et d'abus de pouvoir auquel les femmes journalistes du monde entier doivent faire face. Ces enquêtes mettent également en avant l'échec des gouvernements et des employeurs dans la lutte contre ces violations terribles des droits humains », a déclaré la co-présidente du Conseil du Genre de la FIJ, Mindy Ran. « Elles montrent toutefois que les syndicats et associations de journalistes font de plus en plus de cette question leur priorité et mènent des campagnes afin de révéler les noms des agresseurs, dénoncer les échecs des politiques en place et mettre un terme à cette violence », a-t-elle ajouté. « Ces études montrent qu'il nous reste beaucoup à faire, mais nous nous engageons à mener campagne pour garantir nos droits (et notre sécurité) en tant que femme et journaliste. Que cette violence cesse sur-le-champ ! », a-t-elle conclu.

« En tant que syndicalistes, il est de notre responsabilité de fournir une réponse adéquate à la violence perpétrée contre nos consœurs qui la subissent sur le terrain. Il est également de notre responsabilité, en tant que journalistes, de couvrir les questions touchant à l'égalité homme-femme de la manière la plus éthique possible. Nous appelons tous nos affiliés à mettre à jour leurs politiques là où l'égalité n'apparaît pas, à exiger des conventions collectives qui incluent des clauses spécifiques sur l'égalité des genres et à réfléchir à une représentation de la question du genre dans l'information qui soit juste, objective et respectueuse de l'éthique journalistique », a déclaré le Président de la FIJ, Philippe Leruth.

17 - Seuil d'âge légal : une victoire et des questions - Madeline Da Silva

En octobre 2017, lorsque nous avons lancé la pétition, suite à l'affaire de Pontoise, nous l'avons fait pour que la loi protège davantage les enfants. Plus de 400 000 personnes l'ont signée.

Aujourd'hui en France, lorsqu'un enfant est victime de viol, c'est à lui de prouver que, d'une manière ou d'une autre, il n'a pas été consentant à ce rapport sexuel. Rappelons que le viol est caractérisé lorsque la victime arrive à prouver qu'elle a été contrainte ou violentée ou menacée ou surprise.

Hors, nous savons et nous l'avons vu récemment dans plusieurs affaires, une victime de viol, qui plus est lorsqu'elle est enfant, peut être paralysée, prostrée, ne plus savoir quoi faire ou quoi dire. Aucune réaction logique ne peut donc être attendue et participer à la qualification du viol. Fixer un seuil d'âge, c'est permettre qu'en dessous de ce seuil, l'enfant soit de fait considéré comme non consentant. Lors du procès, ce ne sera plus à l'enfant de prouver qu'il n'était pas consentant mais à la défense de prouver que l'adulte a reçu le consentement de l'enfant. C'est primordial car un enfant paralysé ne pourra plus être accusé de n'avoir pas dit non.

C'est une très grande victoire pour les citoyennes et citoyens engagé.e.s qui ont été entendu.e.s. Nous appelons les député.e.s à voter massivement ce texte pour que la victoire pour les enfants soit effective dans la loi. Des questions restent aujourd'hui en suspens

- Quid de la situation de l'inceste ? ;
- Quid des délais de prescription dans le cadre des crimes sur mineurs ? ;
- Quid de l'évolution globale de la définition du viol ? ;
- Quelle forme de présomption retenue : simple ou irréfragable.

Nous attendons toujours d'être reçue.e.s par Marlène Schiappa et Agnès Buzyn pour en parler. Malgré les 400 000 signataires de la pétition, nous n'avons à ce jour reçu aucune réponse à nos

demandes de rencontre.

18 - Un seuil d'âge pour la reconnaissance du consentement sexuel chez les jeunes : une fausse bonne idée ? - Planning Familial

La Secrétaire d'Etat Marlène Schiappa a confirmé hier que le futur projet de loi contre les violences sexistes et sexuelles fixera l'âge de la présomption de non-consentement sexuel à 15 ans. Pour les enfants de plus de 15 ans, le droit actuel continuerait de s'appliquer : l'acte sexuel commis par la personne majeure sera qualifié d'agression sexuelle ou de viol s'il a été commis par menace, contrainte violence ou surprise. En deçà de 15 ans, tout acte sexuel avec pénétration par une personne majeure pourra être automatiquement considéré comme un viol.

Le Planning Familial s'inquiète d'une modification de la loi visant à définir un âge pour la reconnaissance du consentement. Cela induirait une notion de «majorité sexuelle» qui pourrait être utilisée pour autoriser ou interdire toute activité sexuelle selon l'âge retenu et serait ainsi le prétexte à limiter la liberté sexuelle des jeunes et l'accès à la contraception pour les mineur.es, avec une moralisation et un contrôle de la sexualité de la jeunesse. Par exemple, une relation sexuelle consentie entre une jeune de 14 ans et 8 mois et un jeune de 18 ans et 3 mois pourrait donner lieu à une inculpation pour viol s'il y a plainte de la part d'un tiers. L'instauration de cette « majorité sexuelle », loin de protéger les personnes mineures, risquerait de les contraindre à exercer leur sexualité de façon cachée et créerait ainsi des situations de danger et de violences.

Le Planning Familial propose plutôt d'adopter, à l'instar de ce qui se passe aux USA, une inversion de la charge de la preuve, lorsqu'au moment des faits la victime est mineure. Cela signifie que c'est aux auteur.rice.s de prouver qu'il.elle.s n'ont rien commis, qu'il n'y avait ni contrainte ni menace, et que la victime a dit oui par son attitude ou par des mots. L'absence de consentement du ou de la mineur.e deviendrait donc une présomption qu'on ne peut contredire. Il existe déjà dans notre Code pénal des infractions dont la charge de la preuve peut être inversée, comme en matière de non-justification des ressources (art. 326-1 CP), donc il ne s'agit nullement d'un cas isolé. ». C'est pourquoi le Planning revendique une évolution de la loi, qui éviterait de fixer un seuil d'âge, avec les dangers mentionnés plus haut.

Comme l'ont rapporté les sénatrices Marie Mercier (LR) et Laurence Rossignol (PS), cette "présomption de contrainte", laissée à l'appréciation des juges, serait "plus efficace" car elle protègerait "tous.les personnes mineur.es" et "pas seulement les moins de 15 ans".

Le Planning rappelle, en outre, que pour que ces notions de consentement et de plaisir soient intégrées, dès le plus jeune âge, il est absolument nécessaire de faire de l'éducation à la vie affective et sexuelle une priorité en milieu scolaire et dans tous les lieux d'éducation, par son intégration dans tous les projets d'établissement, dans les programmes scolaires, et par le renforcement de la formation des professionnel.les agissant auprès des jeunes.

19 - Abolition 2012 - lettre à l'intention du Président de la République, M. Emmanuel Macron

Monsieur le Président, Violences conjugales, harcèlement sexuel, viols, agressions sexuelles : cela fait plusieurs dizaines d'années que la loi portait l'interdit. Pour autant, tellement de victimes, le plus souvent laissées à elles-mêmes, et si peu d'auteurs condamnés.

Une violence faite aux femmes est restée jusque très récemment impunie: l'achat d'un acte sexuel. Celles qui en sont victimes sont isolées, marginalisées, violentées au-delà de l'entendable.

Notre pays peut s'enorgueillir de cette grande et belle loi du 13 avril 2016 renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, enviée en Europe et au-delà.

C'est un texte progressiste qui va dans le sens de l'Histoire, qui considère l'égalité entre les femmes et les hommes comme un principe fondamental, qui continue d'exclure, comme pour le harcèlement sexuel ou le viol, la violence et la domination masculine du champs de la sexualité.

Cependant, nous le constatons chaque jour : pour lutter contre les violences faites aux femmes, la loi ne suffit pas. Elle est un préalable indispensable fixant le cadre de notre choix collectif de société. Mais elle doit être appliquée, expliquée, accompagnée de politiques publiques volontaristes. Comme pour toutes les violences faites aux femmes, la prostitution n'est pas le fait de comportements individuels et d'histoires personnelles. Il s'agit d'un enjeu sociétal : on continue de considérer de façon tout à fait archaïque que les hommes auraient des pulsions à assouvir et qu'ils pourraient disposer du corps des femmes pour le faire. Cela a longtemps légitimé le harcèlement, le viol. Cela continue de légitimer la prostitution. La prostitution est l'indicateur par excellence de l'inégalité entre les femmes et les hommes. Il faut rendre visible le sexism pour mieux le combattre et abaisser la tolérance de notre société sur le sujet.

Nous sommes à un tournant de la lutte contre les violences faites aux femmes. Enfin, la parole des femmes commence à être entendue. La France commence à prendre la mesure de ce phénomène massif, qui touche une immense majorité de femmes et impacte nos vies à toutes et tous.

Mais il est des femmes qu'on peine encore à entendre. Les personnes prostituées subissent des viols tarifés à répétition. L'effet de cette violence sur leur vie, et sur leur santé est considérable. En plus de cet acte sexuel imposé par l'argent, les personnes prostituées subissent plus de violences que le reste de la population : 6 fois plus de viols ; 51% des personnes prostituées ont subi une ou des violences physiques au cours des 12 derniers mois. Le taux de suicide des personnes prostituées est 12 fois plus élevé que pour le reste de la population et elles ont entre 60 et 120 fois plus de risque de mourir assassinées.

Elles s'expriment et disent la violence intrinsèque de la prostitution :

Jade, témoignant au « procès du Carlton » : « Payer pour un acte physique, ça reste toujours la même chose. Payer, c'est savoir qu'on impose à l'autre un acte pour lequel il n'a peut-être pas eu le choix. »

Fiona, 22 ans : « Le premier client, je ne m'en souviens pas. Je me souviens de mon arrivée, et du premier coup de sonnette. Après, il y a un blanc. Je ne me souviens de rien. Pas du client, pas de son visage. Rien. [...] Au premier coup de sonnette, je suis morte. J'ai cessé d'exister. Je suis devenue une autre avec un autre prénom. Il faut se laisser soi-même à la porte.

C'est comme à l'usine. Sauf que c'est l'abattoir. Vous êtes alignées, à moitié nues, et le type choisit. Il paye, il a le droit de donner son avis sur la qualité. Certains veulent tester la marchandise avant de payer. Ils utilisent ces mots là. » D'ailleurs, certains ne s'y trompent pas : dans le sillage du scandale Weinstein, l'affaire Oxfam en Haïti confirme que des comportements jusqu'ici couverts par le silence suscitent enfin des réactions à la mesure de leur gravité. Profitant de la catastrophe occasionnée par le tremblement de terre de 2010, des membres de cette organisation humanitaire britannique ont utilisé des fonds de l'ONG pour s'offrir de jeunes femmes, dont des mineures. Certains en tirent les conséquences : l'ONG Médecins sans Frontières a dévoilé l'existence de violences sexuelles dues à ses propres employés, expliquant avoir pris des mesures disciplinaires ; tout en rappelant que l'aide humanitaire ne doit s'accompagner d'aucune contrepartie, ni argent, ni sexe. On ne peut que l'en féliciter et appeler d'autres organisations à faire de même.

La loi du 13 avril 2016 fait la preuve de son efficacité là où elle est mise en place, c'est à dire de façon trop hétérogène sur le territoire. Et elle comporte encore des angles morts : le proxénétisme sur Internet et la prostitution des mineur.e.s prennent actuellement des proportions considérables.

Pour déconstruire cette tolérance aveugle et hallucinante de notre société à ce qu'une partie de la population soit sacrifiée aux envies sexuelles de quelques-uns, il faut des campagnes publiques et une action de prévention volontariste. Les victimes doivent être protégées par l'Etat français, les réseaux de proxénétisme démantelés, les clients interpellés. Tout reste à faire et le monde nous regarde.

A l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes, vous vous apprêtez à présenter la feuille de route de la Grande cause nationale du quinquennat, l'égalité entre les femmes et les hommes. Une lutte cohérente contre les violences faites aux femmes ne peut omettre le système prostitué. Nous attendons une parole claire et forte, à la hauteur du défi qui reste à relever.

Dans une société où le corps des femmes peut être dénigré, constituer une marchandise, être vendu, loué, approprié par autrui, l'égalité femmes-hommes n'est pas possible. De la même façon dans une société où les hommes sont considérés comme des êtres dotés de pulsions sexuelles irrépressibles et devant être assouvis, pour lesquels la violence est synonyme de virilité, l'égalité femmes hommes n'est pas possible. La prostitution est une violence faite aux femmes et il faut tout faire pour qu'elle disparaîsse.

Monsieur le Président, dans votre combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes, n'oubliez aucune femme, entendez la parole des personnes prostituées et renouvez votre engagement en faveur de l'abolition du système prostitué.

Pour terminer, nous laissons à nouveau la parole à Fiona : « Pour que ça change, il faut que la société accepte de voir que ça existe. Ce qu'il faut, c'est crier haut et fort qu'on ne choisit pas. Que ce qui se passe là-dedans, c'est violent. Si l'acte lui-même ne l'est pas, c'est violent dans ce que la femme ressent. C'est un coup de poignard dans ce qu'elle vit. Ce qui fait le plus mal, c'est l'intérieur. C'est plus douloureux qu'un hématome. Un hématome, ça s'en va. Pas la violence psychologique. »

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre courrier collectif, au moment où vous vous apprêtez à dévoiler votre Feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Grande cause nationale du quinquennat, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Les président.e.s des 62 associations composant le collectif Abolition 2012

20 - L'IVG perd du terrain face aux ultraconservateurs - Libération.fr - Virginie Ballet

Combien de temps encore faudra-t-il citer cette phrase de Simone de Beauvoir ? «N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant.»

Une nouvelle fois, cette mise en garde de l'écrivaine féministe trouve un écho dramatique dans le monde contemporain, tel que le dépeint le documentaire *Avortement, les croisés contre-attaquent* diffusé ce mardi sur Arte et dès ce lundi en exclusivité sur Libération.fr. Cet écho, c'est l'histoire de Valentina, Sicilienne de 32 ans, morte faute d'avoir pu avorter.

Son destin tragique illustre les difficultés rencontrées par les Italiennes pour accéder à l'avortement. Mais elles sont loin d'être les seules : un rapport rendu public par le Conseil de l'Europe en décembre pointait du doigt les «restrictions rétrogrades» mises en place dans de nombreux pays, comme l'Arménie, la Géorgie, la Macédoine, la Russie ou encore la Slovaquie, qui ont récemment adopté des mesures allongeant la liste des critères à remplir pour accéder à une interruption volontaire de grossesse.

La Pologne a elle aussi tenté de resserrer encore la vis, alors que sa loi figure parmi les plus restrictives d'Europe, avec celles de Malte et de l'Irlande. L'avortement n'y est autorisé qu'en cas de malformation grave du fœtus, de danger pour la femme ou en cas de viol. En 2016, le gouvernement ultraconservateur avait tenté d'interdire totalement l'avortement. Avant de reculer, face à la levée de boucliers... Mais sans renoncer pour autant : mi-janvier, un projet de loi a refait surface pour bannir l'interruption de grossesse en cas de malformation du fœtus... cas qui concerne 90 % des avortements en Pologne.

Cette croisade ultraconservatrice, menée dans l'immense majorité des cas au nom des valeurs chrétiennes, s'observe sous différentes formes et dans nombre de pays : au Portugal, où le

gouvernement a récemment fait passer une loi mettant fin à la gratuité de cet acte médical ...En Hongrie, où la sacralisation de la vie du fœtus dès sa conception a été inscrite dans la Constitution en 2011. Le gouvernement du leader populiste conservateur Viktor Orbán y mène une guerre des idées dès l'école : y sont dispensés des cours d'éducation à la vie de famille - qu'est-ce que porter un enfant, l'élever, etc... Et l'impact sur les femmes est bien là, comme en témoigne le parcours de Kata, 29 ans. Il y a huit ans, la jeune femme a eu un rapport à risque. Faute de pouvoir se procurer la pilule du lendemain à temps (elle n'est délivrée que sur prescription médicale), elle a dû avorter. Et pour ce faire, résister aux pressions psychologiques exercées au cours des entretiens préalables obligatoires.

Cette croisade anti-avortement se mène aussi via des lobbys très présents au Parlement européen. La France serait-elle épargnée ? Pas du tout : les antichoix n'y sont pas en reste et privilégiennent Internet et les réseaux sociaux pour disséminer une dangereuse propagande sur les prétendus risques irréversibles liés à l'IVG et autres contre-vérités affolantes destinées à faire douter les femmes.

A l'été 2016, le groupuscule les Survivants s'était illustré en multipliant les opérations d'agit-prop et les sites mensongers, jusqu'à alerter le gouvernement. La ministre des Droits des femmes de l'époque, Laurence Rossignol, avait alors fait savoir son souhait d'étendre le délit d'entrave prévu par la loi Neiertz de 1993. Le texte a finalement été adopté en février 2017, après plusieurs semaines de débats houleux. Un an après, aucun des sites incriminés ne fait l'objet d'une procédure judiciaire.

Ils continuent même d'essaimer, jusqu'à oser détourner le combat de Simone Veil. Un mystérieux site «SimoneVeil.com» a ainsi été lancé quelques jours seulement après la mort de celle qui a porté la loi autorisant l'IVG en France. Un portrait graphique inspiré de celui de Barack Obama par l'artiste Obey, ses dates de naissance et de décès... Le site ressemble à un hommage. Il devient viral. C'est là que ses créateurs ont révélé leurs opinions : celles des Survivants, suscitant indignation et dégoût.

21 - Bertrand Cantat en concert : une lettre appelle Françoise Nyssen à prendre ses responsabilités

Madame la Ministre de la Culture, Monsieur le Président du conseil régional de Normandie, Monsieur le Président du conseil départemental de la Manche, Monsieur le Président de la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie, Monsieur le Président de l'Intercom du bassin de Villedieu, Monsieur le Maire de Saint-Laurent-de-Cuves, Monsieur le Président du conseil d'administration de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et Monsieur le Directeur Général de Tricots Saint James, nous demandons votre attention et sollicitons votre écoute.

Vendredi 18 mai 2018, le festival Papillons de nuit invite Bertrand Cantat à se produire sur scène. Ce festival, qui accueillera plus de 70 000 personnes, a ainsi pris le parti de mettre en lumière cet homme. Artiste français, il est devenu le symbole des violences conjugales le 1er août 2003 lorsqu'il a, de ses mains, tué sa compagne Marie Trintignant, artiste elle aussi. Depuis cette date et celle de sa sortie de prison, rien ne laisse entendre que Bertrand Cantat se soit remis en question, bien au contraire, et les témoignages de son extrême violence à l'encontre des femmes se multiplient ces derniers temps.

Depuis deux semaines, plus de 67 500 personnes ont déjà exprimé, par le biais d'une pétition, leur volonté de voir annulée la venue de Bertrand Cantat au festival Papillons de nuit. Les arguments sont clairs : cessons de présenter Bertrand Cantat comme un artiste maudit. Cessons de promouvoir lors d'événements publics, financés notamment par des deniers publics, des hommes qui se sont rendus coupables de féminicides et de violences extrêmes sur des femmes ; des hommes qui, sans oser affronter l'ignominie et l'irréparable, se présentent encore trop souvent en victimes.

Sans modifier un seul mot du texte de présentation de Bertrand Cantat sur le site du festival, les organisateur·rice·s ont répondu par un communiqué confirmant le maintien de ce concert dans leur programmation. Il·elle·s considèrent que leur seul critère de choix doit être celui de l'artistique. Or, s'il·elle·s programment un « artiste qui a écrit une page de l'histoire du rock français », il·elle·s programment aussi un homme qui a écrit une page de l'histoire des violences faites aux femmes. Pouvons-nous considérer qu'il ne s'agit que d'un détail de sa biographie ?

Le festival Papillons de nuit, « véritable pilier culturel de la région » Normandie, réunit 70 000 spectateur·rice·s, plus de 1300 bénévoles et participe au rayonnement de la région. L'association R.O.C en Baie, responsable de son organisation, ne peut se définir comme « un simple acteur culturel du territoire », tel que décrit dans son communiqué. Un festival d'une telle envergure a une responsabilité indéniable qui dépasse largement tout cadre artistique. En effet, et nous reprenons ici les termes de leur propre présentation, Papillons de nuit c'est « une identité et des valeurs fortes, un événement social et solidaire, un événement culturel d'envergure nationale.

En tant que partenaire de ce festival vous participez à son financement, lui apportez une caution politique, morale et institutionnelle, vous y associez votre image et légitimez, de fait, les messages diffusés dans ce cadre. Il serait fallacieux de considérer que nous voulons sacrifier la liberté de création sur l'autel de la lutte contre les violences faites aux femmes. Il n'est pas question ici d'opposer ces deux combats, pas plus qu'il n'est question d'une quelconque volonté de censure. C'est au nom de la liberté d'expression que nous réclamons d'être entendu·e·s et vous demandons de prendre position dans le débat qui nous occupe aujourd'hui : Pensez-vous que les violences faites aux femmes pourront un jour cesser tant que des manifestations continueront à banaliser sans réserve l'expression d'hommes qui ont commis des viols, des meurtres ou des féminicides, invitant le public à les acclamer comme des idoles ?

Nous savons tou·te·s le poids que prennent les positions d'artistes face à l'injustice dans la société et il·elle·s sont nombreux·ses à utiliser leur audience et leur notoriété pour interpeller, dénoncer ou alerter. Dans ce cadre, le maintien de la programmation de Bertrand Cantat constitue, lui aussi, une prise de position de la part des organisateur·rice·s.

Si personne ne dénie ici à Bertrand Cantat son talent artistique, nous ne voulons pas oublier ses victimes pas plus que nous ne voulons taire le combat de celles et ceux qui s'engagent, au quotidien, pour un monde meilleur où les femmes vivront dans le respect et la sécurité dus à tout être humain. En tant que citoyen·ne·s, nous refusons d'accepter en silence cette programmation et vous demandons de bien vouloir prendre les responsabilités relatives à vos fonctions qui vous engagent contre les violences faites aux femmes. Et puisqu'il est de votre pouvoir, et de notre devoir à tou·te·s, de porter et soutenir ces valeurs universelles, nous vous demandons de vous positionner - comme d'autres ont eu le courage de le faire auparavant, tel le Maire de Saint-Nazaire lors de la programmation du même artiste au festival Les Escales - et de vous désolidariser de cette entreprise. Veuillez agréer Madame, Messieurs l'assurance de notre profond respect.

Signataires : Collectif Citoyenne Féministe, Femmes Solidaires, La Marche Mondiale des Femmes, Le comité Droit des femmes de la Manche, Halte Aide Femmes Battues, Les Effronté·es, Brisons le silence, SOS Les Mamans, Les Tenaces - Collectif de femmes de cirque, #Jesuisfeminicidophobe, Femmes positives, Clara Mag, Karine Plassard, Sophia Antoine, Yael Mellul et Lise Bouvet.

Lien vers la pétition : <https://change.org/stopbertrandcantat> Site du festival Papillons de nuit : <https://papillonsdenuit.com>

22 - Violences conjugales : quand la violence s'exerce au sein du couple - Muriel Salmona

D'année en année, les chiffres concernant les violences conjugales et les crimes conjugaux (viols et féminicides) sont accablants. En France, une femme sur quatre a subi des violences physiques par un partenaire depuis l'âge de 15 ans. Chaque année, plus de 225.000 femmes sont victimes de

violences conjugales, 42.000 femmes de viols conjugaux, et plus de 120 femmes sont tuées par leur conjoint ou ex-conjoint.

Les violences conjugales sont d'autant plus fréquentes que les femmes sont jeunes, vulnérables (grossesse, maladie, handicap), discriminées, et qu'elles ont déjà été victimes de maltraitances physiques et sexuelles dans leur enfance (avec seize fois plus de risque). Et les hommes sont d'autant plus souvent violents qu'ils ont subi des violences dans l'enfance ou y ont été exposés (avec quatorze fois plus de risque).

Ces violences sont très traumatisantes avec un lourd impact sur la santé et la vie des femmes et de leurs enfants. Elles aggravent les inégalités et sont un facteur de précarité, d'autant plus que les femmes qui en sont victimes restent dans leur grande majorité isolées, à devoir faire face aux violences sans protection, ni secours, ni soins, ni justice.

Peu de femmes portent plainte : Les femmes qui subissent des violences ont encore beaucoup de difficultés à porter plainte. Seules 19% vont porter plainte, et pour des viols conjugaux elles ne sont plus que 5%. Sur l'ensemble des violences conjugales, 8% feront l'objet de condamnation (une plainte sur quatre), et 0,1% pour les viols conjugaux...

Mais porter plainte n'est pas une garantie d'être protégée. Il est rare que les menaces de mort et les tentatives de meurtre soient prises au sérieux, et que la sécurité des femmes qui appellent à l'aide soit réellement assurée. Même si depuis 2010, il existe, en plus des centres d'hébergement d'urgence, de nouvelles mesures de protection telles que les ordonnances de protection et le téléphone grand danger (TGD), elles restent insuffisantes.

Malgré l'ampleur et le caractère systémique et spécifique de ces violences faites aux femmes qui se produisent dans un contexte d'inégalités et de domination masculine et qui en font un grave problème de société, malgré le fait qu'elles soient considérées comme des violences aggravées, elles sont encore trop tolérées, minimisées, banalisées et considérées comme des affaires privées. Elles sont présentées comme des conflits ou des drames de la passion ou de la jalousie. La violence de ces hommes est souvent rationalisée, voire excusée par la frustration, la prise d'alcool ou le désespoir d'avoir été quitté, tandis qu'une loi du silence et un déni sont imposés aux femmes qui en sont victimes. Et quand elles arrivent à dénoncer ces violences, elles sont fréquemment culpabilisées.

Des victimes sous emprise : Les violences répétées, souvent depuis l'enfance, ont un impact psychotraumatique majeur à long terme sur les victimes et elles sont une véritable entreprise de coercition. Elles sont une arme très efficace pour les soumettre au service de leur conjoint, les transformant en esclave, en "médicament-droge" servant à calmer leurs tensions.

Les violences sidèrent les victimes et déclenchent des mécanismes de sauvegarde mis en place par le cerveau. Ils entraînent une dissociation traumatique avec une anesthésie émotionnelle, ainsi qu'un trouble d'intégration de la mémoire, qui fait revivre les violences et les mises en scène du conjoint violent à l'identique, comme une torture qui n'en finit pas.

Tant que la victime reste en contact avec son agresseur, ces mécanismes de "protection" et l'anesthésie qu'ils provoquent restent enclenchés. Les victimes sont ainsi comme déconnectées, privées de leurs émotions, de leur volonté et de tout moyen de défense. Elles semblent "tolérer" des niveaux très élevés de violence.

Les faits les plus graves, vécus sans affect ni douleur exprimable, semblent si irréels qu'ils en perdent toute consistance et paraissent n'avoir jamais existé (amnésie dissociative). Elles donnent l'impression qu'elles sont indifférentes, leurs interlocuteurs ne vont rien ressentir, ils n'auront pas peur pour elles, considéreront qu'elles ne sont pas vraiment traumatisées et qu'il n'est pas nécessaire de les protéger.

Sortir de l'emprise du conjoint : Dans ces conditions, il est très difficile à la victime d'échapper à l'emprise de son conjoint. Si malgré tout, elle réussit à se sauver et trouver un refuge où elle est

protégée, elle sort alors de sa dissociation et se retrouve envahie par sa mémoire traumatique. Au lieu de se sentir enfin en sécurité, la victime a une impression de détresse et d'angoisse intolérable et subit des attaques intra-psychiques qui la culpabilisent et la disqualifient.

Il existe alors un grand risque qu'elle retourne avec son agresseur ou un autre homme violent, qui, ayant le pouvoir de la dissocier, va l'anesthésier. Elle pourra croire qu'elle ne peut pas s'en passer... Ce comportement d'apparence paradoxale est un processus d'origine psychotraumatique qui aurait pu être traité ou tout du moins expliqué, ce qui aurait permis à la victime d'anticiper et de désamorcer ces émotions trompeuses qui l'empêchent de se libérer. Les retours chez le conjoint agresseur contribuent à la priver de soutien, les proches et les professionnels ne comprenant pas et ne supportant pas ces comportements.

Le rôle du médecin face aux violences conjugales : La méconnaissance des troubles psychotraumatiques et de leurs mécanismes par la plupart des professionnels porte lourdement préjudice aux victimes, c'est une perte de chance. Le premier recours de ces femmes en danger est le médecin, qui pourrait par un dépistage systématique identifier ce qu'elles vivent, évaluer le danger qu'elles et leurs enfants courrent, organiser leur protection et mettre en place une prise en charge et des soins efficaces.

Les médecins pourraient les informer sur leurs droits, les déculpabiliser en leur expliquant que les mécanismes des psycho-traumatismes sont des réactions normales aux situations anormales que sont les violences. Mais actuellement, rares sont les médecins formés alors qu'il s'agit d'un problème majeur de santé publique.

Un plan global de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants beaucoup plus ambitieux et une loi-cadre sont des urgences en terme de droits humains et de santé publique. Des vies sont en jeu. Cette lutte passe avant tout par la protection des victimes dès le plus jeune âge.

23 - J'arrête - Caroline De Haas

Après plusieurs jours d'insultes et de harcèlement, je quitte les réseaux sociaux.

La semaine dernière, l'Obs publiait plusieurs interviews suite à la mobilisation #MeToo sur les violences sexuelles. Dont le mien. J'avais dit au journaliste que ce mouvement avait permis que notre société prenne conscience de l'ampleur des violences. Chacune et chacun d'entre eux commençait à percuter qu'une femme sur deux avait été victime de violence sexuelle, dans l'immense majorité des cas par quelqu'un qu'elle connaissait. Que c'était massif. Que nos sœurs, nos mères, nos collègues, nos amies étaient concernées.

J'expliquais aussi que je trouvais intéressant que nous n'ayons pas franchi l'étape suivante : si une femme sur deux est victime, combien d'agresseurs nous entourent ? Est-ce un homme sur deux ? Un homme sur trois ? Je n'en sais rien. Je sais juste que c'est beaucoup.

Le journaliste a décidé, sans me faire relire ou valider mes propos, de titrer "Un homme sur deux ou trois est agresseur", déclenchant ainsi une vague de haine et de harcèlement sur les réseaux sociaux. Était-ce volontaire ou pas ? Je n'en sais rien. Au fond de moi, je ne peux m'empêcher de penser qu'un journal qui choisit de titrer ces propos le fait délibérément. Pour faire le buzz. Sans se soucier qu'au passage, on casse, on brise. Causeur a essayé à de nombreuses reprises sans succès. L'Obs l'a magistralement surpassé.

Au bout de 72 heures, les choses commençaient à se calmer quand Marlène Schiappa est entrée en scène. Dimanche soir, interviewée sur BFMTV, on lui a demandé de réagir à mes "propes" selon lesquels "un homme sur deux serait un agresseur" (la semaine prochaine, ça sera un homme sur un). Elle n'a pas choisi d'expliquer que je n'avais pas tenu ces propos, elle n'a pas fait état du fait que depuis quelques jours, j'étais la victime d'injures sexistes et de harcèlement. Non. Elle a enfoncé le clou. Et moi avec. C'était reparti pour un tour. Re-articles dans les journaux. Re-Insultes, re-harcèlement et tout le tralala. Merci madame la Secrétaire d'État.

Puis, Libération a sorti un article sur l'Unef, le syndicat étudiant, faisant état de multiples agressions sur des militantes syndicales. Les responsables de ces violences : les agresseurs. Pour Twitter, non. La responsable, c'était moi. Parce qu'à l'époque, je n'avais pas vu ces violences, c'est que j'étais complice. Eric Naulleau a posté un tweet qui a re-déclenché une vague de haine inouïe. Eric Naulleau aurait pu viser les agresseurs. Il aurait pu dire un mot gentil pour les femmes victimes. Il aurait pu avoir un mot sympathique pour moi qui avait été victime de viol lors que j'étais étudiante. Non, il a décidé de se payer une militante féministe.

Je redis ce que j'ai raconté à l'époque où est sortie l'enquête du Monde sur le même sujet, publiée quelques semaines avant celle de Libération. Il y a 10 ans, je n'étais pas une militante contre les violences sexistes et sexuelles. J'étais une femme, une victime de violences, qui n'était pas formée pour détecter les violences dans mon entourage. En fait, j'étais comme l'immense majorité de la population. Comme vous, qui lisez ces lignes, et qui n'avez pas toujours vu dans votre famille, dans votre travail, dans votre quartier, que des femmes étaient harcelées, tapées, violées. Parce que les agresseurs s'organisent précisément pour qu'on ne voit pas. Parce que la société ne s'organise pas pour qu'on ne soit formé.e.s, outillé.e.s et éveillé.e.s pour détecter les violences et les faire cesser. Est-ce que cela signifie que nous sommes complices ? Non. Les seuls responsables des violences, ce sont les agresseurs.

Bref. Je suis fatiguée de ces violences. Je suis fatiguée de savoir que mes ami.e.s, ma famille et mes collègues voient des messages haineux à mon encontre. Je suis fatiguée de ces espaces sur lesquels des agresseurs, par milliers, me harcèlent et m'insultent en toute impunité.

J'arrête. Je quitte les réseaux sociaux pour un temps indéterminé.

La bonne nouvelle ? C'est qu'on peut changer le monde sans être sur les réseaux sociaux. Je me dis même qu'on le change sans doute mieux sans eux.

C'est ce que nous faisons par exemple avec le Groupe F, groupe d'actions contre les violences sexistes et sexuelles. Ce week-end, pendant que les trolls continuaient à insulter, harceler, menacer, nous étions 70 femmes et hommes, rassemblé.e.s pour nous former à détecter les violences, à les faire cesser et à accueillir les victimes. Des formations vont être organisées partout en France.

Je le dis donc aux agresseurs et à leurs alliés avec beaucoup de sérénité, de détermination et d'enthousiasme : votre temps est bientôt révolu. Nous allons en finir avec les violences contre les femmes (rejoignez-nous !).

24 - Balance ton corps - Noémie Rousseau - libération.fr

C'est la révolte de l'impensé. Le corps féminin prend la parole, se rebelle, massivement, collectivement. Et s'il fallait maintenant repenser l'impensé ? C'est «la question posée au XXI^e siècle», répond la philosophe Geneviève Fraisse, auteure de *la Sexuation du monde* (1). D'après elle, Carole Pateman avait raison. L'affaire Weinstein et ses suites, #MeToo et #Balancetonporc, sont une criante illustration de l'analyse développée par la féministe britannique dans *le Contrat sexuel* (2) : «Le corps des femmes est un impensé du contrat social, un impensé de nos sociétés. Les femmes disent désormais, collectivement, que leur corps n'est plus à la disposition des hommes, ne plus vouloir de ce rapport de force dans lequel elles sont si facilement perdantes. C'est un maillon de la structure sociale qui saute, affirme Geneviève Fraisse. Désormais, on ne peut plus ignorer qu'il y a un problème du côté du corps des femmes.»

Le combat est collectif et politique, il fait histoire. C'est le corps des femmes, corps social qui se dresse. Se profile l'avènement d'un nouveau contrat social, fondé sur un nouveau corps féminin qui s'appartiendrait pleinement. «Nous sommes dans une vaste prise de conscience, nous espérons changer le monde», dit la philosophe, qui observe ce vaste «rétrôpédalage personnel» enclenché chez chacun et chacune, où l'on revisite son vécu, ses gestes. «Sur les trois moments féministes

que j'ai connus, c'est-à-dire les années 70, avec l'avortement et la contraception, puis les années 90 avec la parité et aujourd'hui, c'est la première fois que toutes et tous sont concernés.» La maîtrise de son corps, toile de fond de deux siècles de combats législatifs, de combats de raison, se joue désormais «magistralement», pronostique l'historienne de la pensée féministe. Un changement de «cycle». Cette fois, il n'y a pas d'option individuelle. Il ne s'agit pas du corps personnel (avoir un enfant quand je veux) mais du corps féminin sur lequel pèse une organisation sociale qui l'opresse. Et quand ce corps-là envoie tout valser, les conséquences embarquent tout le monde. Uterus ou pas. Tournant dans la lutte, continuité de l'histoire. #Balancetonporc s'inscrit, selon Geneviève Fraisse, dans un mouvement de fond, celui de la «réappropriation de leur corps par les femmes». Une réappropriation. Comme si les femmes avaient été expropriées de leur corps. Ou qu'elles le perdaient, en grandissant. Quand elles se frottent au réel, découvrant que l'égalité hommes-femmes n'est qu'un «mensonge social». Il faudra le revendiquer encore, «mon corps m'appartient». Quoique le slogan a vécu. Elle l'a scandé et défendu ; aujourd'hui, Geneviève Fraisse le met «à distance». Car revendiquer une propriété sur son propre corps, c'est l'objectiver, en faire une chose consommable et sur laquelle il est possible de faire main basse. Elle lui préfère *l'habeas corpus* du XVII^e siècle. «Etre et avoir un corps», individuel et pour lui-même. Pour le psychiatre et psychanalyste Daniel Lemler, qui intervient en service de PMA, la question n'est pas celle d'un corps qui nous appartiendrait, mais plutôt de parvenir «à l'habiter confortablement». Et le bail est précaire. Le rapport d'un individu à son corps est une construction complexe. Et de rappeler que le corps uniifié, lieu de la subjectivité, est un acquis. Les femmes sont plus enclines à l'analyse, note son confrère Jean-Richard Freymann, dont la patientèle est surtout féminine : «Elles sont déjà dans une négociation permanente avec les normes du patriarcat, contraintes de négocier continuellement leur rapport au couple, à la maternité, réalisée ou non, à l'image, la beauté.»

L'épanouissement du clitoris: Le corps s'éprouve autant qu'il nous échappe. Un phénomène dont on fait l'expérience, un vécu. Voilà le principe du «féminisme phénoménologique», développé par la philosophe Camille Froidevaux-Metterie, auteure de Révolution du féminin (Gallimard, 2015) : «L'émancipation n'est pas synonyme de désincarnation. Les féministes ont longtemps eu du mal à penser le corps des femmes autrement que comme un vecteur d'aliénation qui les enferme.» C'est ce qui expliquerait un certain décrochage des jeunes femmes au début des années 2000. Décrochage qu'Elisabeth Badinter voyait comme une *Fausse Route* (3), un retour en force du naturalisme qui sonnerait sinon comme une régression, au moins comme une dérive essentialiste du féminisme. Aux yeux de Camille Froidevaux-Metterie, la nouvelle génération «ne se reconnaissait plus dans des combats trop éloignés de ses préoccupations quotidiennes». Combats «absolument nécessaires et légitimes», selon la chercheuse, sur le rejet de la binarité masculin-féminin, l'implosion des identités sexuelles pour déconstruire la domination de genre, mais qui ont eu «comme particularité d'invisibiliser, voire de déconsidérer la corporéité féminine». Le champ de bataille est trop abstrait, lointain. Il est des combats plus triviaux mais non moins féministes. Expérience de Camille Froidevaux-Metterie : trouver un soutien-gorge non coqué pour une adolescente. «Comme si tous les seins devaient être ronds et hauts, formatés comme des appâts. On oublie qu'ils participent de l'expérience singulière de chacune comme source de plaisir érotique mais aussi de façon quasi identitaire.»

Elle voit les lignes bouger, se rapprocher, et veut croire que «nous vivons un tournant de la pensée féministe», qui pourrait en ressortir «débarrassée une fois pour toutes de cette dichotomie différentialiste et essentialiste». La corporéité féminine devient enfin «pensable» positivement. Si la «lutte contre les violences faites aux femmes ne date pas d'hier», il y eut autour des années 2010, «comme une explosion». La nouvelle génération fait surgir dans le débat public un corps charnel, intime, qui n'enferme pas, qui ne remet pas les femmes en position de soumission à Mère Nature. Comme un cri d'amour pour son propre corps, qui n'est plus complexé, honteux. Le

clitoris a fait son entrée dans les manuels scolaires. Il y a la lutte contre la taxe tampon, la première campagne sur l'endométriose, les groupes de discussion sur les règles, les recherches sur le vagin, son formidable biotope... Ainsi, #MeToo, enraciné dans cette histoire récente, est «une étape supplémentaire de la lutte féministe, son moment génital», comme un «ultime combat». «Maintenant que les femmes sont en train de devenir des hommes comme les autres dans la sphère sociale, qu'elles investissent le monde du travail et la vie politique, elles réinvestissent le dernier bastion de la domination masculine qu'est le corps dans sa dimension sexuelle, insiste Camille Froidevaux-Metterie. C'est un approfondissement de la dynamique d'émancipation qui se déploie jusqu'au fond des entrailles féminines pour donner naissance à de nouveaux combats les plus intimes.»

En ligne de mire de la philosophe et professeure de science politique : «Une sexualité enfin libre, égalitaire et épanouissante, qu'elle soit fluctuante et plurielle, ou conjugale et monogame, bisexuelle, homosexuelle, etc.» Elle dénonce les accents parfois trop «normatifs» du féminisme autant que la «conception andronormée» qui encadre encore la sexualité : «La pénétration n'est pas le prérequis de l'orgasme, c'est la stimulation clitoridienne interne ou externe, qui en est la condition. Autrement dit, les femmes n'ont pas besoin des hommes pour jouir. Il faut se saisir de cette occasion de parler des modalités du plaisir et des relations avec les hommes.»

Pour jouir, s'habiter pleinement, encore faut-il se connaître. Libérer le corps des femmes, passe par une «réappropriation du savoir sur le corps des femmes», explique Marie-Hélène Lahaye, membre du collectif féministe qui se lance dans la réédition de *Our Bodies, Ourselves*, ouvrage pédagogique sur la santé et la sexualité, écrit par et pour les femmes, publié en 1971 aux Etats-Unis, en 1977 en France. Une somme de témoignages et réflexions qui devrait paraître en 2019 aux éditions Hors d'atteinte. C'est un corps de femme nouvelle génération qui s'affirme sain et dont le seuil de tolérance corporel s'est considérablement abaissé, d'après elle : «Sans qu'il y ait un vrai conflit de générations, on se réapproprie les combats féministes et on va plus loin, par exemple, on veut une contraception mais sans effet secondaire, ce n'est pas une régression.» Et Marie-Hélène Lahaye d'expliquer : «Dans les années 50-60, au moment du basculement de l'accouchement vers l'hôpital, il y a eu un matraquage sur les femmes, elles ne devaient plus écouter leurs mères, leurs sœurs, seulement leur médecin». Qui, lui, ne répondait pas à leurs questions. Il ne répond toujours pas mais «il fait naître les enfants», avec sa science, ses outils, «infantilisant les femmes et les dépossédant».

Sans désir, point de libération : Historiquement, la médecine formatée par les hommes repose sur une conception antique du corps féminin malade, défaillant voire dangereux. Si le diagnostic d'hystérie menaçait hier les insoumises, aujourd'hui, c'est le cancer du sein, des ovaires, du col, avance Marie-Hélène Lahaye : «Privées d'information, les femmes se soumettent à des examens invasifs, gênants, voire mutilants alors que la première cause de mortalité est identique à celle des hommes : les maladies cardio-vasculaires. L'idéologie misogyne perdure.» La transmission entre femmes, elle, est rompue.

Reste les réseaux sociaux, les forums tant dénigrés par les médecins. Et comme avec #Balancetonporc, ce sont les femmes qui mettent leur corps sur la place publique. Il fait irruption dans le débat, et les jeunes femmes le mettent en lumière, dissipant la zone grise dont leurs mères s'accompagnaient. Ne tolérer aucune atteinte, ni main baladeuse ni prescription de pilule qui file la nausée.

Sauf que #Balancetonporc, ce n'est qu'un «tout petit filet de voix par rapport au continent noir de la douleur parce que femme», tempère Laure Adler, auteure du Dictionnaire intime des femmes (4). Elle se demande s'il n'y aura pas «un prix à payer» pour cette parole aussi salutaire que périlleuse quant au rapport intime que chacun entretient avec son corps. Car «c'est un corps très souffrant, douloureux, violenté qu'on entend. On ne parle pas du corps désiré, du corps désirable et arrogant,

de l'éloge de l'amour, de la sensualité, de la sexualité», dit-elle. Or, sans désir, point de libération des corps. «Ce discours libérateur du corps objet de la domination masculine est important, on s'en réjouit toutes, mais si on intérieurise cette violence, je crains qu'on entre dans un grand silence sur le désir des femmes.» Désir qui serait étouffé sous une chape de plomb, celle qui s'est «abattue sur nous» ces quinze dernières années : «Une régression morale dingue, avec une sexualité hygiénique, domestiquée, quasiment synonyme de reproduction», selon Laure Adler. Elle cherche les figures tutélaires, comme Simone de Beauvoir, qui incarneraient ce corps désirant. Elle voit plutôt se déployer «ce foutu archaïsme qui veut que la femme soit la proie et l'esclave de l'homme». «Quand, dans l'inconscient collectif, les hommes n'auront plus le monopole du désir, alors on pourra parler d'égalité des droits. Mais cela passe par la sexualité. Et donc, d'abord par l'image intérieure du corps des femmes.» Balançons nos corps. Nos corps désirants.

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES

25 - Agissez avec nous ! #droitàlasantépourtoutes - Agir pour la santé des femmes - Paris - 8 mars

A l'occasion de la journée de lutte pour les droits des femmes, rappelons et réaffirmons le droit de chaque femme à disposer de son corps, comprenant entre autres le droit à se reproduire si on le désire, le droit à l'IVG et le droit à la contraception.

Rappelons que les violences faites aux femmes sont aussi un enjeu de santé publique : les violences sexuelles et/ou conjugales ont de graves conséquences sur la santé, qu'elle soit physique ou mentale, et les réponses à ces conséquences ne sont que trop peu accessibles ou prises en charge.

Rappelons la définition de la santé, inscrite dans la constitution de l'OMS : "La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité." Réaffirmons que chacun et chacune a droit à la santé, dans sa définition la plus large. Réaffirmons le droit à la santé pour toutes et agissons !

Nous serons au Forum associatif organisé par la Fondation de l'Armée du Salut au Palais de la Femme (11e), un lieu d'hébergement destiné aux femmes seules, en compagnie de nombreuses autres associations. Venez échanger avec nous autour du droit à la santé et de l'accès aux soins pour toutes. Vous aimeriez devenir bénévole ou simplement en savoir + sur nos actions ? Venez nous rencontrer, discuter avec nous et assister aux expositions et performances de la journée !

Palais de la Femme - 94 rue de Charonne - 75011 Paris - Entrée libre à partir de 14h

26 - Rencontre-Débat sur « Les inégalités femmes-hommes aujourd'hui - 9 mars

Même si, au global, les inégalités entre les femmes et les hommes tendent à se réduire sensiblement, nous sommes encore très loin du compte. Des décalages très importants subsistent entre l'égalité de droit et l'égalité de fait, quand ils ne s'accroissent pas dans certains domaines.

Vous êtes invité/e/s à une rencontre-débat sur les inégalités femmes-hommes aujourd'hui.

Elles seront abordées de manière pluridisciplinaire et sous plusieurs angles (éducation, sport, urbanisme, emploi, justice climatique...), et dans une perspective française mais également internationale (Europe, Afrique, Amérique latine,...).

Introduction : Jacques Boutault, Maire du 2ème arrondissement

Intervenantes : Anne-Françoise Bender, Maîtresse de conférences en sciences de gestion au Cnam ; Catherine Louveau, Sociologue, Professeure émérite, Université Paris Sud ; Corinne Luxembourg, Maîtresse de conférences en géographie à l'université d'Artois ; Dominique Meurs, Economiste, chercheuse associée à l'Ined et professeure à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense (Laboratoire EconomiX) ; Fanny Petitbon, Responsable du plaidoyer, CARE France

Vendredi 9 mars 2018 de 18h30 à 21h30, Mairie du 2ème arrondissement, , 8 rue de la Banque, Paris 2e , Métro : Bourse (Ligne 3)

27 - La semaine de l'égalité - Conférence - 9 mars - Solidarité Femmes Le Relai 77

Stéphane Régis, Président de Solidarité Femmes Le Relais 77 ; Marie-Line Pichery, Maire de Savigny-le-Temple ; Isabelle Delacourt, Adjointe au Maire déléguée à l'animation culturelle et au patrimoine ; Maurice Pollet, Adjoint au Maire délégué à la santé de proximité et PDG de la SEMSA Santé ont le plaisir de vous inviter à la soirée-débat de clôture de la semaine de l'Égalité qui aura lieu. La soirée s'articulera autour de 2 débats dont les thèmes sont :

- Violences conjugales, description des mécanismes mis en œuvre par les conjoints violents, avec la participation de Julie Denes, ancienne victime et auteure du livre « Une Poule sur un Mur » ;
 - Prostitution des mineur(e)s en France, comment l'identifier et la prévenir ? Avec la participation d'Arthur Melon, responsable plaidoyer de l'association Agir Contre la Prostitution des Enfants
- Les débats seront animés par Stéphane Régis, Président de Solidarité Femmes Le Relais 7

Vendredi 9 mars 2018 - 19h30 - Millénaire, 3 Place du 19 Mars 1962, 77176 Savigny-le-Temple.

28 - Rassemblement : « Femmes issues de l'immigration - un cri pour l'égalité » - Lille - 10 mars

Ce rassemblement citoyen porté par le Collectif des associations et des OSIMS (organisations de solidarité internationale demande le droit à l'égalité de traitement ; Dit Non aux discriminations systématiques dont elles sont victimes.

10 mars - 13h - Grande place de Lille - Métro Rihour.

29 - Le viol - Une arme de destruction - Journée de solidarité avec les femmes syriennes - Paris - 11 Mars

Elles sont violées, torturées, brisées physiquement et moralement, souvent devant leurs familles. Leurs corps martyrisés servent de moyen de pression et de chantage pour écraser toute velléité de soulèvement, toute volonté de changement démocratique. Le viol des femmes dans les prisons syriennes était pratiqué depuis de longues détentions que lors des rafles des opposants par les services de renseignement et les milices armées à leur solde. Resté très longtemps sujet tabou, il vient seulement d'être publiquement dénoncé par des victimes à qui Manon Loizeau et Annick Cojean ont donné la parole dans leur film documentaire, *Le Cri étouffé*.

Aujourd'hui, nous sommes nombreux à vouloir que le cri de ces femmes retentisse partout, qu'elles soient entendues, que leur calvaire éveille les consciences sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis en Syrie en toute impunité par le régime de Bachar al-Assad.

Suite à une pétition signée par près de 100 000 personnes, nous appelons à une journée de solidarité avec les femmes syriennes victimes des violences sexuelles.

Nous leur rendons un chaleureux hommage pour avoir osé témoigner avec courage de leurs indicibles souffrances. Nous nous engageons à porter inlassablement leurs voix par tous les moyens dont nous disposons pour que cesse cette sauvagerie.

Programme de la journée : 1530: Accueil

15h45 - 17h15: Table Ronde «Le viol, une arme de destruction» ; Modérée par Catherine Coquio, professeur à l'université Paris 7, responsable du groupe de recherches Littérature et savoirs à l'épreuve de la violence politique. Intervenants : Mariah al Abdeh, directrice exécutive de l'ONG syrienne Women Now for Development ; Eric Sandlarz, psychologue clinicien-psychanalyste au Centre Primo Levi ; Joël Hubrecht, chercheur associé à l'Institut des Hautes Études sur la Justice ; Nina Walch, coordinatrice crises et conflits armés à Amnesty international ; Lecture de témoignages par Dominique Blanc, Darina Al-Joundi et Leyla-Claire Rabih ;

17h15 - 17h30 : Interlude musical par Naïssam Jalal et Mohanad Aljaramani ;
17h30 : Projection du film *Le Cri étouffé* en présence de Manon Loizeau et d'Annick Coajean ;
18h45 : Clôture avec les auteures du film.

Cette journée est organisée à l'initiative de : La Caravane Culturelle Syrienne, Revivre, Souria Houria, Syrie MDL, avec le soutien de nombreux partenaires et associations amies.

11 mars, à partir de 15h30, Institut du Monde Arabe, 1 rue des Fossés Saint Bernard, place Mohammed V, Auditorium - 2, Entrée libre.

30 - Toi aussi, fait ta lesbienne d'Intérêt Général - 11 mars - Paris

Programme : Présentation des projets 2017 ; Remise du prix LIG 2017 à Faina Grossman ; Paroles de donatrices ; Appel à projets 2018 ; Mise en Seine pour votre Bonheur par Floh Poker ; Rock Divinatoire par Gigi et la Rata ; Atelier santé/sexo par les FièrEs ; Conseil lesbimoine Cash Machine ; et des centaines de lesbiennes déterminées à (se) donner encore plus de #power !

Le tout animé par La p'tite Blan, DJ Nad et DJ Isa.

La LIG - *Lesbiennes d'Intérêt Général* est le 1er fonds de dotation lesbien de France créé pour soutenir les lesbiennes, financer et décupler leurs initiatives, encourager leurs projets, susciter des vocations et agir pour leur affirmation individuelle et collective !

11 mars, de 16h à 19h, Sur la Péniche Rosa Bonheur sur Seine

31 - Soyons intrépides, courrons pour l'égalité - Paris - 17 mars - Appel collectif

La Mairie du 19e, l'association Libres Terres des Femmes, l'OMS 19e et l'AS Belleville vous invitent à chauffer vos baskets pour une course pour l'égalité ! Rendez-vous le samedi 17 mars à 10h, pour une course de 4 km, mixte et gratuite, pour faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes, au Parc de la Villette. Un échauffement collectif sera proposé dès 9h30 par l'association Sport&Vous.

Comment s'inscrire ?

- Sur internet <https://www.mairie19.paris.fr/actualites/soyons-intrepides-courrons-pour-l-equalite-294> ;

• Par courrier en renvoyant le bulletin d'inscription avec le certificat médical à Libres Terres des Femmes 111 boulevard Macdonald - 75019 Paris ;

• Sur place avant le départ de la course.

Informations pratiques

9h00 : ouverture des inscriptions sur place et retrait des dossards ;

10h00 : départ de la course ;

Consigne : dépôt des effets personnels sous surveillance de 9h à 13h ;

À l'arrivée un ravitaillement vous attendra

Parc de la Villette, 211 avenue Jean-Jaurès - Prairie du Cercle , Métro : Porte de Pantin

L'Art au féminin - Du 7 au 19 mars - Le 100ecs

Le 100ecs rend hommage aux créatrices contemporaines au travers d'expositions, de spectacles, de projections, de débats... Déesse, représentée en héroïne durant la Préhistoire et l'Antiquité, c'est assez tardivement que « la femme » s'est hissée au rang d'artiste à part entière et créatrice à l'égal de l'homme. *Sur une proposition de Claire James Dupain et Hamilton Becerra.*

Programme sur : <http://100ecs.fr/god-is-a-woman-in-love-claire-james-dupain-hamilton-becerra/>

Établissement Culturel Solidaire, 100 rue de Charenton, 75012 Paris

32 - Avant-première "Sands of Silence: Waves of Courage" de Chelo Álvarez-Stehle - Paris - 19 mars

Inspirée par les survivantes du trafic sexuel qu'elle a filmées et par leur transformation, la réalisatrice trouve le courage de briser le silence autour des abus sexuels qu'elle même a subis. Après plus de 15 ans consacrés à dévoiler le monde souterrain de l'exploitation sexuelle et du trafic des êtres humains de l'Asie à l'Amérique, la journaliste et réalisatrice espagnole Chelo Álvarez-Stehle revient sur la plage de son enfance, Zarautz, au Pays Basque, pour nous révéler ses secrets de famille. C'est lors de son travail en compagnie des survivantes du trafic sexuel qu'elle fait la connaissance de Virginia Isaias, une jeune mexicaine qui parvient à s'échapper avec sa fille de six mois d'un réseau de prostitution basé dans le Chiapas et traverse la frontière américaine. Il lui faudra dix ans de dur labeur pour reconstruire sa vie et devenir une ambassadrice de la lutte contre l'exploitation sexuelle au sein de la communauté latine du sud de la Californie. Inspirée par le courage de Virginia, Chelo décide de creuser dans les profondeurs de son sujet de prédilection, la violence de genre. Ainsi naît un voyage introspectif qui conduit la réalisatrice à revenir en Espagne brisant un long et douloureux silence personnel et familial sur les violences sexuelles.

19 mars - 20h - Cinéma le Luminor - Hôtel de Ville - Paris

33 - Table-ronde « Le suffragisme radical, Une autre histoire de la lutte des femmes britanniques pour leur droit de vote » - "Amphis du Mage"

A l'occasion de la parution, en français, de l'ouvrage de Jill Liddington et Jill Norris *Histoire des suffragistes radicales*, table-ronde autour de Jill Liddington, historienne, University of Leeds
Ouverture par Rebecca Rogers, codirectrice du Mage

Introduction et animation par Rebecca Rogers, codirectrice du Mage, historienne, Université Paris Descartes-Cerlis ; Isabelle Clair, sociologue, CNRS-Iris. Avec Fabrice Bensimon, historien, University College London ; Florence Rochefort, historienne, CNRS-GSRL ; Fanny Gallot, historienne, ESPE de Créteil-CRHEC

Pour la bonne organisation de ce débat, merci de confirmer votre venue par retour de mél à mage.cnrs@shs.parisdescartes.fr (avant le vendredi 23 mars). L'entrée est libre, dans la limite des places disponibles.

Mercredi 28 mars 2018 de 17h à 20h, Amphithéâtre Durkheim - escalier I (Galerie Claude Bernard) 1, rue Victor Cousin ou 54 rue Saint-Jacques- 75005 Paris

